

11. Simulation du champ de visibilité depuis le Château de Champigny-sur-Veude

Contexte	
Unité de paysage :	Le Richelais
Situation :	Du château originel construit par Louis 1 ^{er} de Bourbon, il ne reste aujourd'hui que la Sainte Chapelle et les anciens bâtiments communs. Ces édifices sont situés au sein de la même enceinte, en périphérie ouest du bourg de Champigny-sur-Veude et le long de la rivière de la Veude.
Parcours d'approche :	Plusieurs parcours permettent d'approcher les monuments de Champigny-sur-Veude depuis la vallée de la Veude ou depuis le plateau à l'Est du village. Depuis la vallée, les boisements et la ripisylve qui accompagnent le cours d'eau sont très présents. Seul le clocher de la Sainte Chapelle est perceptible entre les boisements, mais sa forme et sa taille ne permettent potentiellement pas de distinguer le monument en tant que tel. Depuis le Nord, le mur d'enceinte du château est présent le long de la route. Depuis Lémeré, les autres hameaux et axes de découvertes situés sur le plateau à l'est du village, les vues sont plongeantes en direction de la vallée, du village de Champigny-sur-Veude et de l'édifice de la sainte chapelle qui se détache nettement de la silhouette du bourg. La forme imposante de son clocher renforce sa présence au sein des panoramas.
Dimension territoriale :	Le Château et la Sainte Chapelle de Champigny-sur-Veude se trouvent sur la route touristique de la vallée de la Veude à seulement quelques kilomètres de la ville de Richelieu. Ils bénéficient donc de son aura touristique et en saison touristique il est possible de visiter les deux édifices.
Rapport du monument historique avec son paysage	
Structure paysagère :	Depuis les points de vue extérieurs, l'édifice de la Sainte Chapelle est le plus présent, car les bâtiments des anciens communs du château sont de taille plus réduite. La taille du clocher de l'édifice et sa présence dans les panoramas plongeants en direction de la vallée de la Veude lui confèrent une relation dominante sur le paysage qui l'entoure.
Perspectives :	<p>Perceptions extérieures : dans le rapport du monument historique à son territoire, les boisements situés tout autour du château et de la chapelle jouent un rôle important de filtre visuel puisque depuis la vallée de la Veude, ces monuments sont peu perceptibles. Les monuments sont visibles à forte proximité, lorsque l'on approche le village de Champigny et que l'on dépasse les boisements qui l'entourent, ainsi que depuis les points de vue plongeants depuis le plateau à l'est du village.</p> <p>Perceptions intérieures : Il existe une grande perspective depuis le parc du château en direction du sud-ouest. Cette dernière est soulignée par différents alignements d'arbres et arrêtée par un alignement de peupliers, le mur d'enceinte du château et la trame bâtie du village. Aussi depuis le parc du château, il est possible de prendre du recul sur les monuments, mais les boisements ont tendance à confiner la plupart des visibilitées qui pourraient porter vers l'extérieur.</p>
Sensibilité à l'implantation du grand éolien	
Enjeux paysagers :	<p>L'ensemble des bâtiments du château de Champigny (Sainte Chapelle incluse) s'installe dans la vallée de la Veude, secteur qui est relativement boisé. Les sensibilités développées autour de cet ensemble architectural restent très localisées du fait de la présence de ces boisements.</p> <p>Les points de vue plongeants, depuis les coteaux du plateau situé à l'est du village sont les plus sensibles, car ils constituent les points de vue les plus ouverts sur les monuments et participent à la compréhension générale de leur insertion au sein du contexte du village de Champigny et de la vallée de la Veude.</p> <p>Par ailleurs, le point de vue à sens unique depuis la grande perspective à l'intérieur du parc du château constitue également un enjeu, car il participe à la lecture directe de la constitution du monument, toutefois, pour le moment ce point de vue reste confiné par d'épais boisements qui ne le mette pas en relation avec le grand paysage extérieur.</p>
Recommandations :	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier le monument, mais aussi son aire d'influence paysagère dans son intégralité : monument, annexes, enceinte, domaine boisé, parcours d'accès particulier depuis lesquels l'implantation d'éoliennes serait perceptible et provoqueraient une incidence sur la lecture et compréhension globale de l'ensemble. – Étudier finement les points de vue, les perspectives les plus sensibles, les covisibilités / intervisibilités, au regard de l'éolien et de la grande dimension de ces nouvelles composantes. – Le caractère dominant de la relation du monument à son environnement le rend sensible aux covisibilités avec des éléments verticaux de hauteur plus importante : ces vues seront sensibles à l'arrivée de l'éolien. – Étudier les éventuelles variations de végétation en fonction des saisons qui peuvent changer les perceptions visuelles. Ici les boisements de feuillus permettent des points de vue nettement plus ouverts en hiver.



Fig. 207 : Schéma interprétatif des enjeux paysagers immédiats



Fig. 208 : Château de Champigny-sur-Veude

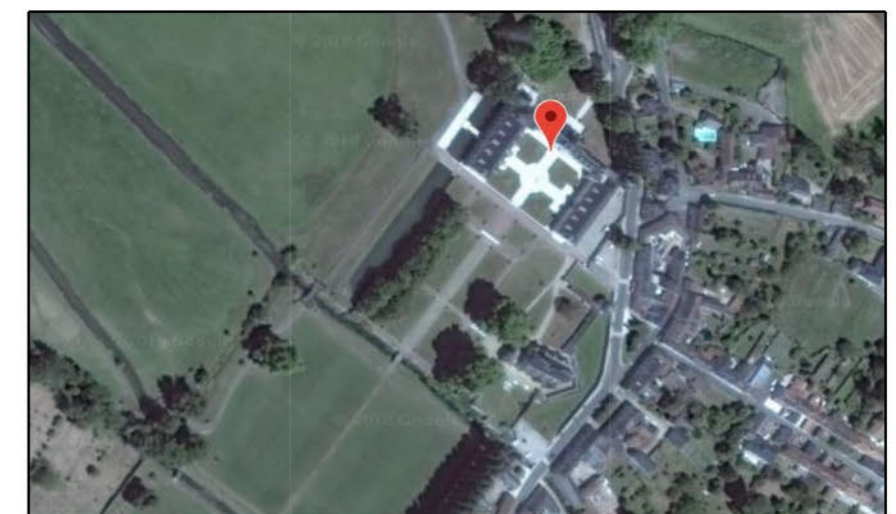


Fig. 209 : Orthophotoplan du château de Champigny-sur-Veude

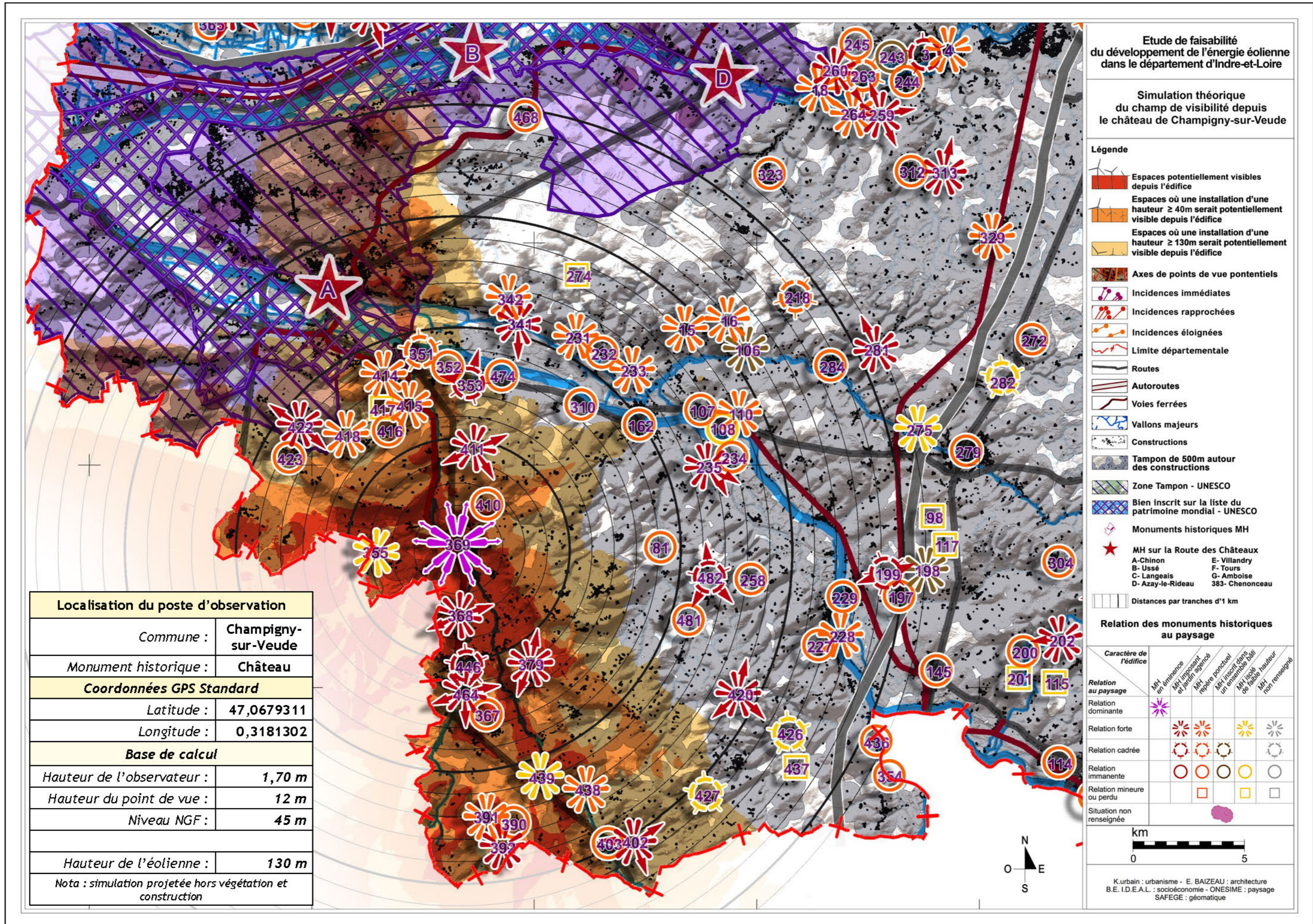
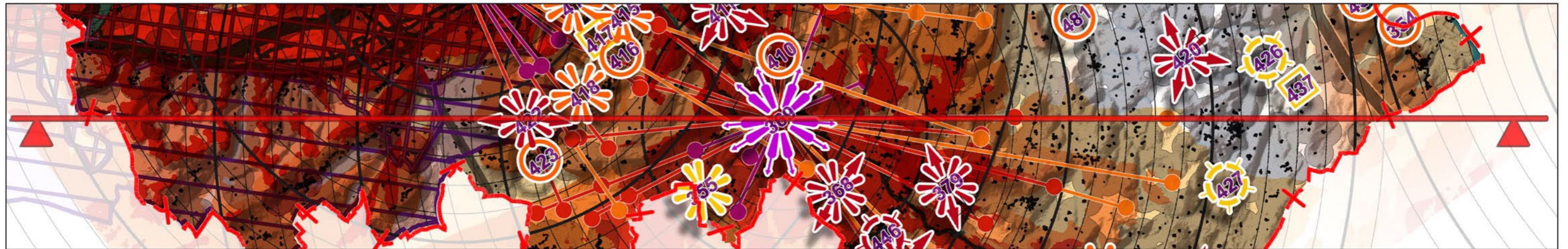
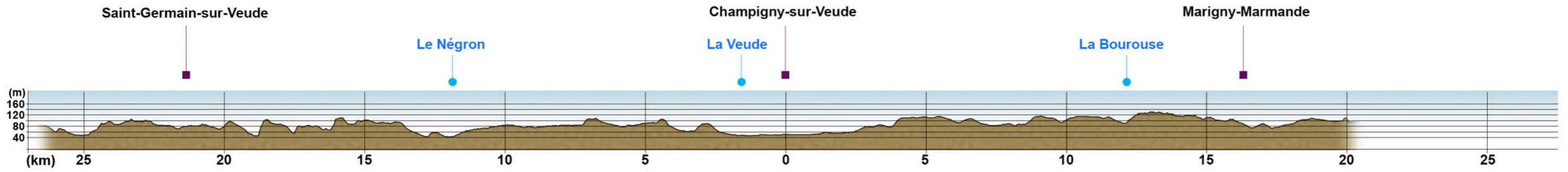
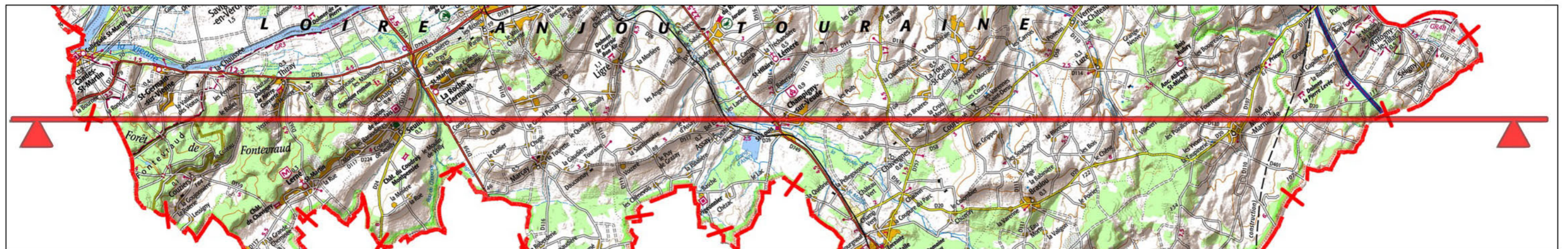


Fig. 210 : Simulation du champ de visibilité des espaces perçus et d'une éolienne de 130 mètres de haut depuis le château de Champigny-sur-Veude

Profil de terrain de Champigny-sur-Veude à Saint-Germain-sur-Vienne



Axe de coupe et simulation théorique du champ de visibilité depuis le château de Champigny-sur-Veude



Axe de coupe et fond de plan IGN Scan 100®



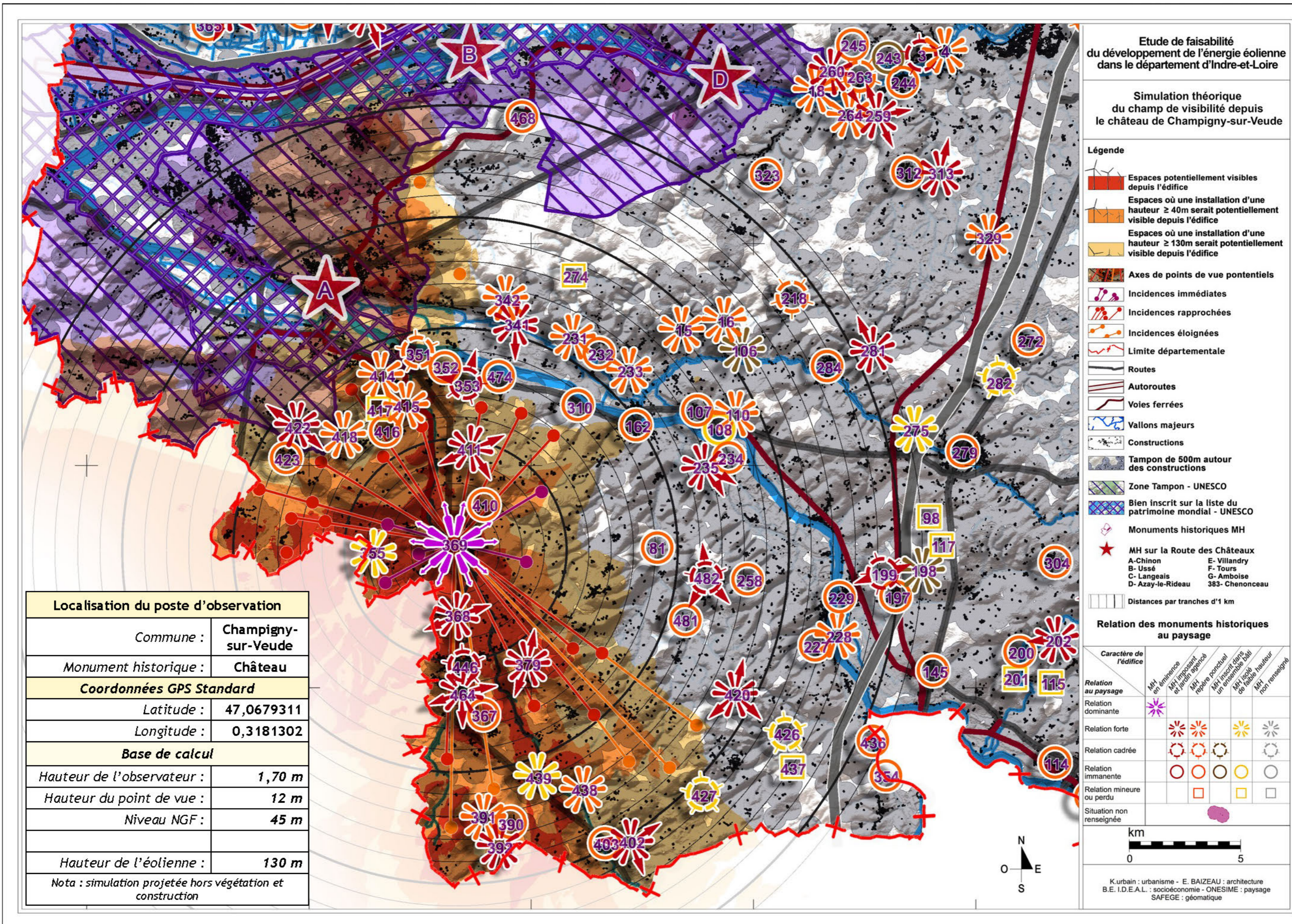


Fig. 211 : Carte de repérage des espaces potentiellement visibles depuis le château de Champigny-sur-Veude, selon leurs niveaux d'incidence au regard de l'enjeu éolien

12. Simulation du champ de visibilité depuis le château de Gizeux

Contexte	
Unité de paysage :	Croissant boisé des gâtines nord-ouest de l'Indre-et-Loire
Situation :	Le monument est implanté en dehors de la trame bâtie du village dans l'un des secteurs plus boisés département, où il d'ailleurs entouré de grands massifs . À l'est, le château est adossé à une large butte arborée d'une vingtaine de mètres de dénivelé ; à l'approche du château depuis l'ouest, elle en constitue l'arrière-plan principal du monument.
Parcours d'approche :	Depuis le plateau ou les petites vallées alentour, les visibilitées restent courtes, fermées et confinées par les boisements. Le bourg de Gizeux, qui conserve son architecture traditionnelle et sa forme historique présente une trame dense et continue qui se développe jusqu'à l'entrée du parc agencé du château. Son accès principal se fait par l'ouest, par l'allée cavalière encore bordée d'arbres de part et d'autre, et qui offre une perspective monumentale sur l'édifice protégé. Plus loin, l'allée s'ouvre sur une clairière qui offre des vues sur l'intégralité du château, de ses dépendances et de son parc.
Dimension territoriale :	La valeur historique et paysagère du monument confère un intérêt touristique majeur dans ce secteur. Le GRP des coteaux de Bourgueil chemine notamment à travers ce lieu en empruntant ladite allée cavalière.
Rapport du monument historique avec son paysage	
Structure paysagère :	Perception extérieure : dans un rapport immédiat, les boisements plantés tout autour du château ainsi que la butte située en arrière-plan jouent un rôle important de masque visuel. Seule l'allée cavalière offre une vue directe sur l'édifice. Perceptions intérieures : Le château est situé dans une large clairière au sein des boisements. Depuis le monument, la visibilité sur le paysage est plus franche à travers l'allée cavalière, mais également depuis les lisières boisées de part et d'autre de celle-ci. Depuis les bordures boisées de la clairière, le château se contemple dans son intégralité.
Perspectives :	La perspective monumentale offerte par l'allée cavalière et son parc agencé constituent les principaux axes de visibilité de l'imposant édifice. Ces axes favorisent la bonne compréhension du monument et de son rapport au territoire ; en forte relation avec son environnement. Deux autres perspectives secondaires sont relevées. La première prend place entre le château et son jardin en bosquet en direction du sud, la seconde entre les bâtiments de la propriété en direction du nord. Si ces deux ouvertures participent à la compréhension de l'édifice dans un rapport immédiat, elles ne permettent pas de le voir depuis l'extérieur du domaine.
Sensibilité à l'implantation du grand éolien	
Enjeux paysagers :	<ul style="list-style-type: none"> Le secteur au sein duquel s'insère le château est relativement boisé et les sensibilités développées autour de ce monument restent très localisées. Les points de vue à sens unique constituent des axes visuels sensibles pour la compréhension et la lecture générale de ce monument historique. La perception majeure du château depuis l'allée cavalière en est le point de vue le plus sensible, en perspective duquel l'implantation d'éoliennes pourrait avoir une incidence forte. Les points de vue semi-ouverts, même s'ils portent en direction de lisières boisées sont également à étudier finement au regard de l'implantation du grand éolien, dont les machines pourront largement dépasser de la couverture boisée. Aussi, si les points de vue actuels depuis le château de Gizeux ne permettent pas de percevoir le territoire situé au-delà des lisières boisées environnantes, la position du monument au sein d'une clairière permet cependant des points vus assez ouverts dont les hauteurs sont aujourd'hui dégagées.
Recommandations :	<ul style="list-style-type: none"> Identifier le monument, mais aussi son aire d'influence paysagère dans son intégralité : monument, enceinte, domaine boisé, parcours d'accès particulier depuis lesquels l'implantation d'éoliennes serait perceptible et provoquerait une incidence notable sur la lecture et la compréhension générale de l'ensemble. Étudier finement les points de vue, les perspectives les plus sensibles, les covisibilités / intervisibilités, au regard des aérogénérateurs et de la grande dimension de ces nouvelles composantes. Étudier les éventuelles variations de végétation en fonction des saisons ou des plans de gestion qui peuvent modifier les perceptions visuelles. Ici les boisements de feuillus offrent des points de vue nettement plus ouverts en hiver.

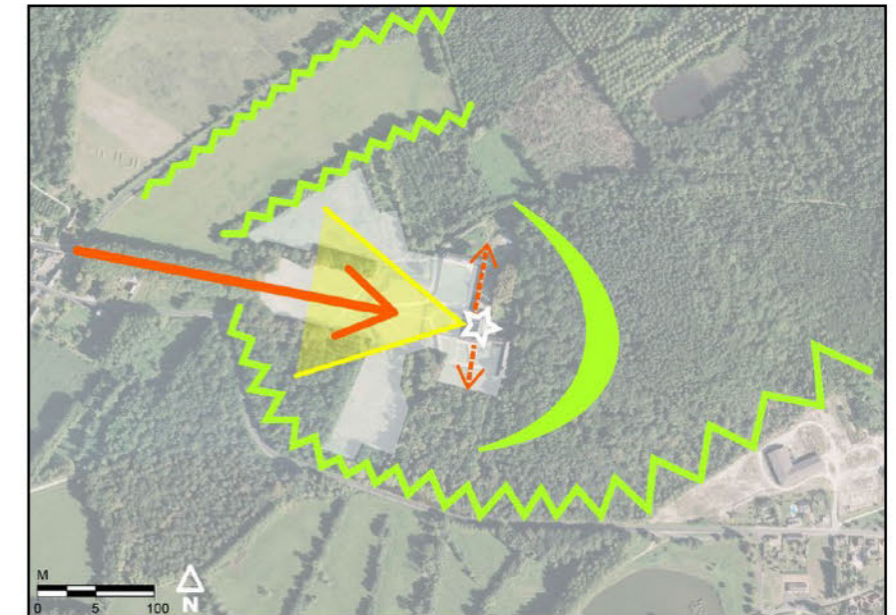


Fig. 212 : Schéma interprétatif des enjeux paysagers immédiats



Fig. 213 : Château de Gizeux - Source : mairie-gizeux.fr

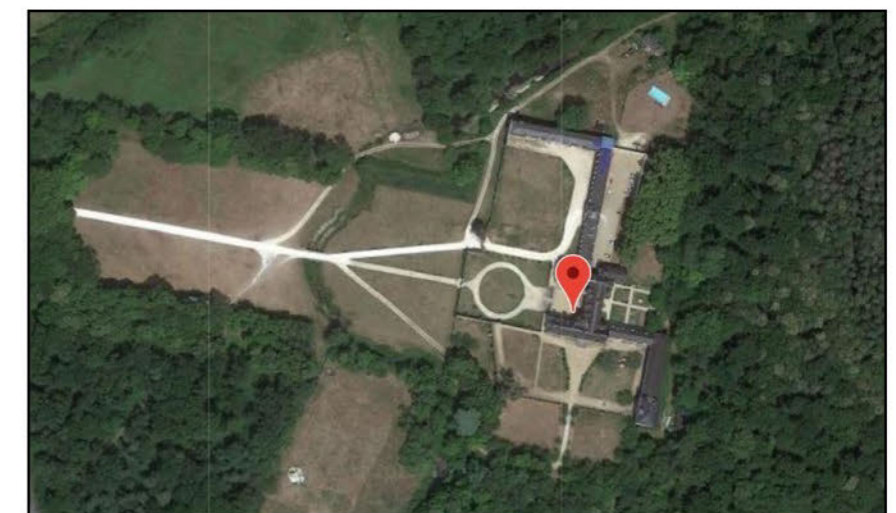


Fig. 214 : orthophotoplan du château de Gizeux

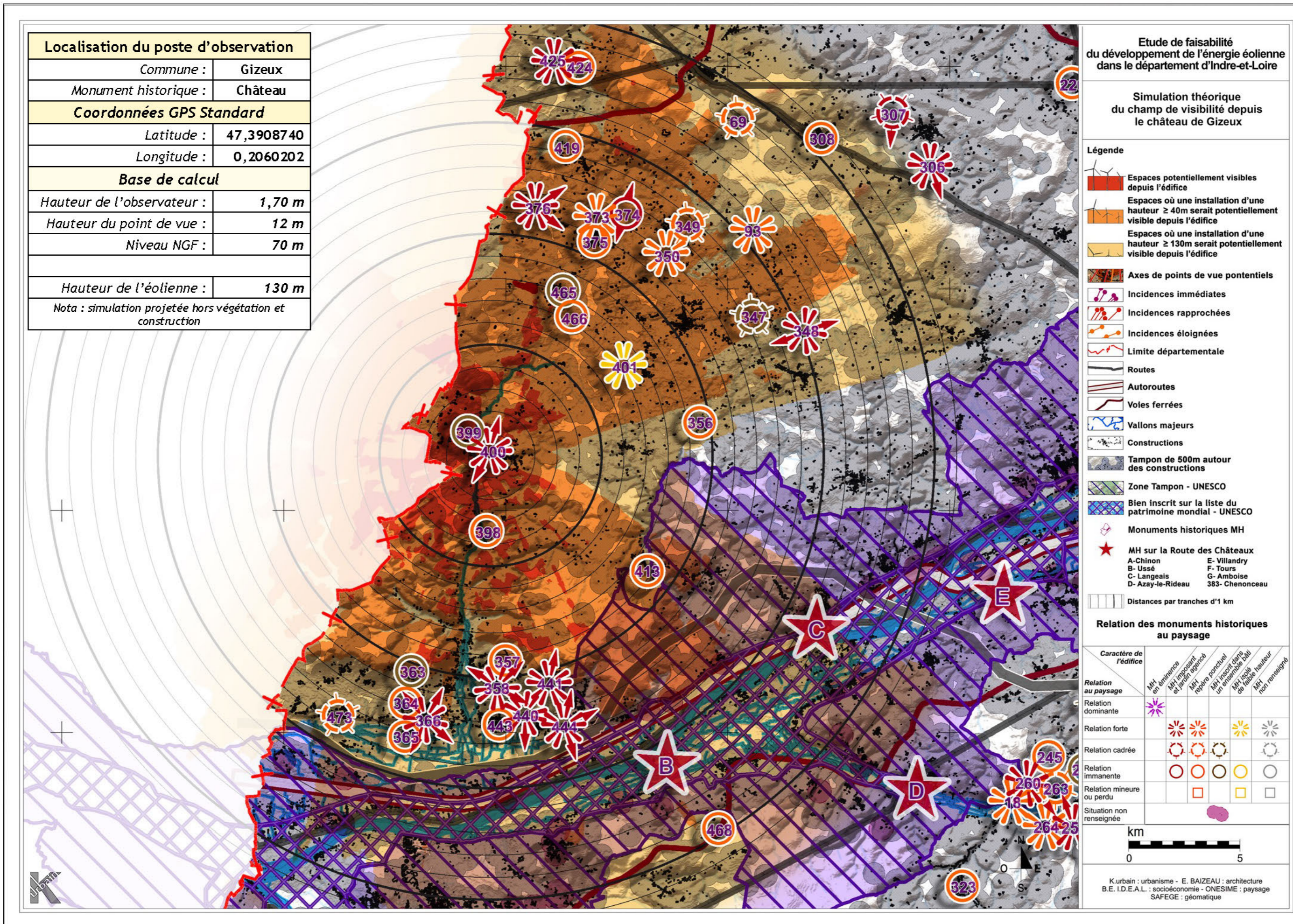
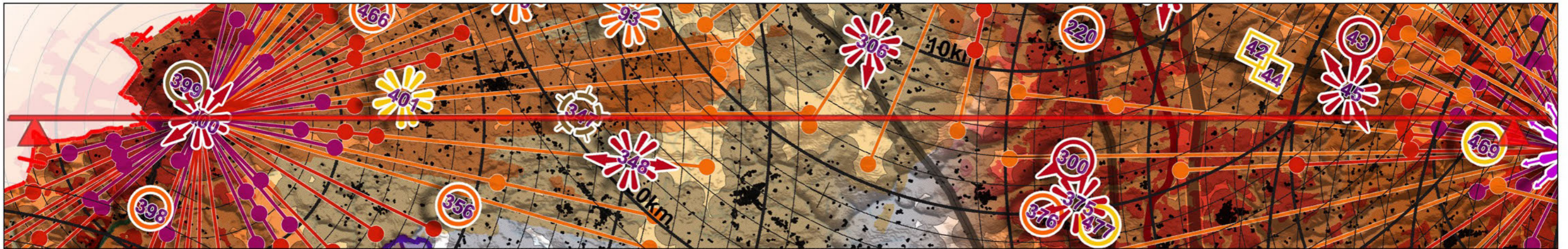
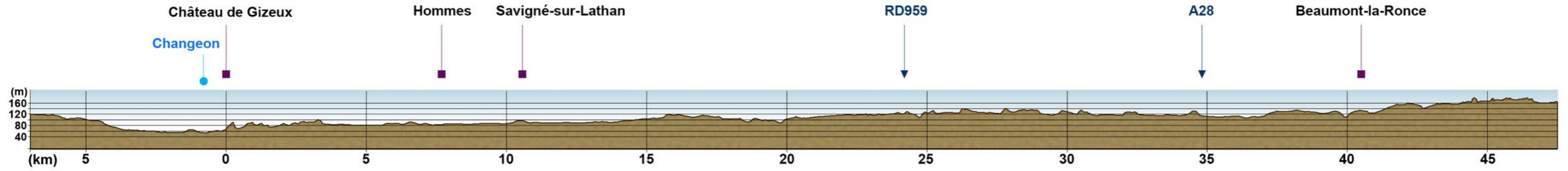
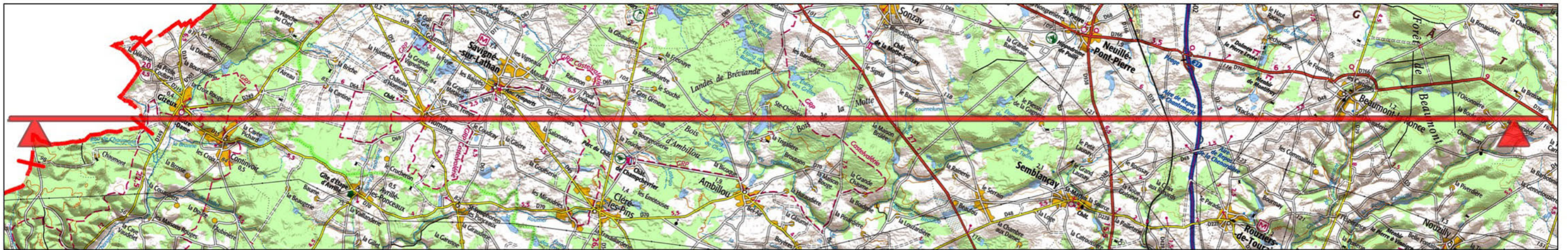


Fig. 215 : Simulation du champ de visibilité des espaces perçus et d'une éolienne de 130 mètres de haut depuis le château de Gizeux

Profil de terrain de Gizeux à Beaumont-la-Ronce



Axe de coupe et simulation théorique du champ de visibilité depuis le château de Gizeux



Axe de coupe et fond de plan IGN Scan 100®



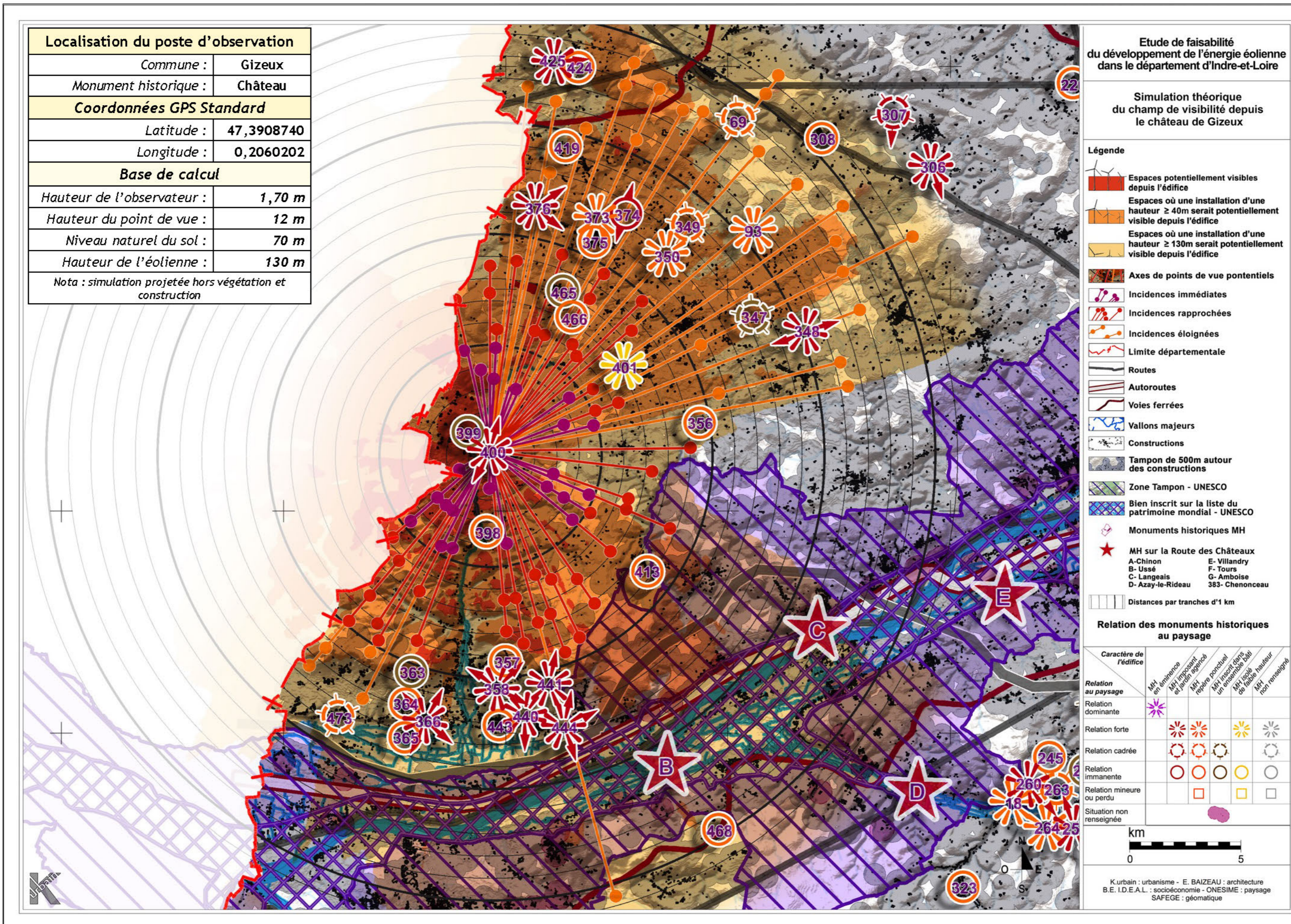


Fig. 216 : Carte de repérage des espaces potentiellement visibles depuis le château de Gizeux, selon leurs niveaux d'incidence au regard de l'enjeu éolien

B. Les secteurs d'implantations potentiels au regard des constructions





1. Les simulations d'implantations fictives d'éoliennes

Toujours pour comprendre et apprécier les conditions de visibilité de grandes éoliennes dans l'environnement tourangeau, il est proposé dans ce chapitre de vérifier le champ de visibilité de plusieurs installations fictives disséminées sur l'ensemble du département.

Les onze secteurs d'implantation ont d'abord été retenus à partir du résultat de l'application de la zone d'éloignement de 500 mètres dressée depuis les constructions ; par extrapolation de la règle d'éloignement vis-à-vis des habitations. Ces espaces d'implantation potentielle ont ensuite été confrontés à l'analyse des champs de visibilité depuis les monuments historiques dominants ou en forte relation avec le paysage. Enfin, leurs situations géographiques permettent d'échantillonner un maximum d'espace sur le territoire d'Indre-et-Loire.

Pour cet exercice théorique, les champs de visibilité sont simulés à partir de l'implantation d'une éolienne fictive de 130 mètres de hauteur et du modèle numérique de terrain ou le relief. Là encore, compte tenu de leur caractère évolutif, les boisements ne sont pas pris en compte, ni les constructions qui peuvent faire partie des ensembles patrimoniaux reconnus en Indre-et-Loire.

Ces simulations ne tiennent pas non plus compte des autres facteurs à étudier, tels que la richesse agronaturelle des espaces sur lesquels l'éolienne est implantée fictivement. D'autre part, l'application ou non de diverses contraintes ; comme les servitudes d'utilité publique, dépend du dimensionnement et de l'implantation réels des projets qui ne sauraient être étudiés ici.

Légende	Désignation	Définition
	Espaces situés à moins de 5 km de l'éolienne, d'où elle serait potentiellement visible en tout ou partie	Jusqu'à 5 km du lieu d'implantation de l'éolienne fictive, ces espaces sont susceptibles d'offrir une vue sur tout ou partie de l'installation, ou au moins sur sa nacelle et ses pâles, lorsqu'elles passent par-dessus le rotor. Vue dans ces distances, l'installation peut rapidement déstabiliser l'équilibre des proportions de l'environnement local et rentrer en concurrence avec les édifices patrimoniaux situés à proximité, notamment ceux en relation dominante ou forte avec le paysage.
	Espaces situés à entre 5 km et 10 km de l'éolienne, d'où elle serait potentiellement visible en tout ou partie	De 5 km à 10 km du lieu d'implantation de l'éolienne fictive, ces espaces sont susceptibles d'offrir au moins une vue sur la nacelle et les pâles de l'installation, lorsqu'elles passent par-dessus le rotor. Vue dans ces distances, l'installation peut encore s'imposer fortement dans le champ de visibilité des monuments historiques, notamment depuis ceux implantés en relation dominante ou forte avec le paysage.
	Espaces situés à entre 10 km et 15 km de l'éolienne, d'où elle serait potentiellement visible en tout ou partie	De 10 km à 15 km du lieu d'implantation de l'éolienne fictive, ces espaces sont susceptibles d'offrir au moins une vue sur la nacelle et les pâles de l'installation, lorsqu'elles passent au zénith. Vue dans ces distances, l'installation est encore lisible et le mouvement du rotor est toujours bien perceptible, notamment depuis ceux implantés en relation dominante, forte ou agencée avec le paysage.
	Espaces situés à entre 15 km et 20 km de l'éolienne, d'où elle serait potentiellement visible en tout ou partie	De 15 km à 20 km du lieu d'implantation de l'éolienne fictive, ces espaces sont susceptibles d'offrir au moins une vue sur la nacelle et les pâles de l'installation, lorsqu'elles passent au zénith. Vue à ces distances, l'installation est toujours lisible et le mouvement du rotor se devine encore, bien que la silhouette de la machine se diffuse dans le sfumato de l'atmosphère.

Il est ainsi révélé les secteurs depuis lesquels tout point de l'éolienne situé à 130 m de hauteur et plus serait visible ; ou là où les pâles seraient perçues. Dans certains cas, notamment dans une relation de proximité du point de vue et de l'installation, l'ensemble de l'éolienne pourrait être également visible en totalité.

Enfin, la distance de l'installation aux différents points de vue est aussi mesurée pour comprendre le niveau d'incidence de la silhouette de l'éolienne, ou sa proportion, dans le paysage. Quatre niveaux de proximité sont déterminés de 0 à 5 km, de 5 à 10 km et de 15 à 20 km.



Fig. 217 : Éolienne de 130 m de hauteur

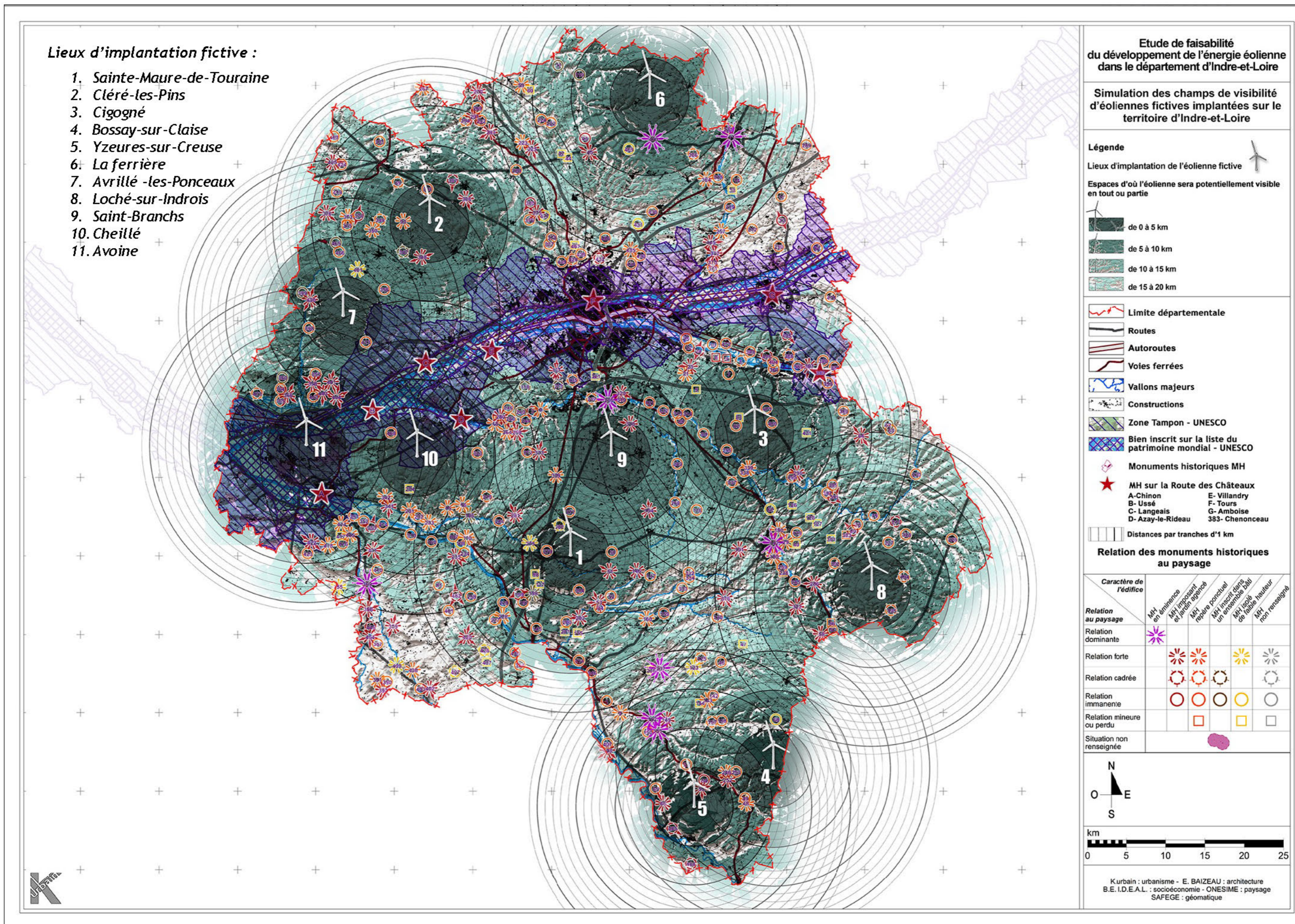







Fig. 218 : Simulation de champs de visibilité de plusieurs éoliennes de 130 mètres de haut implantée fictivement sur territoire d'Indre-et-Loire

a. Implantation fictive à Sainte-Maure-de-Touraine

SIMULATION D'IMPLANTATION DE GRANDES EOLIENNES						
Contexte local						
Commune :	Sainte-Maure-de-Touraine					
Unité de paysage :	Plateau de Sainte-Maure					
Servitudes :	- Contraintes aéronautiques militaires					
Proximité des Monuments Historiques selon leur relation au paysage (en nombre)		De 0 à 5 km	De 5 à 10 km	De 10 à 15 km	De 15 à 20 km	Total
<i>En relation dominante au paysage</i>		-	-	-	1	1
<i>En relation forte au paysage</i>		-	6	8	11	25
<i>En relation cadrée au paysage</i>		1	2	1	4	8
<i>En relation immanente au paysage</i>		2	5	15	16	38
<i>En relation mineure au paysage</i>		-	4	-	2	6
Total		3	17	24	34	78
Incidences en termes de paysage						
Dynamiques	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du caractère industriel du paysage, agricole, existant - Accentuation du trait urbain de la voie départementale RD 760 de Sainte-Maure-de-Touraine à Manthélan - Création d'un nouveau point d'appel sur le plateau (d'une dimension plus importante que pylône électrique, château d'eau, etc.) 					
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> - Perspective depuis le château de Bagneux à Bournan, situé à 5 km. - Proximité et parcours de la forteresse de Montbazou et du château du Grand-Pressigny (20 km) - Respect du paysage très linéaire du plateau dans l'implantation du projet - Proximité de la dépression de la boutonnière de Ligueil - Lisibilité potentielle depuis cette dépression et la vallée de la Creuse 					
Autres observations :						
- Peu de monuments historiques dans un rayon de 5 km						

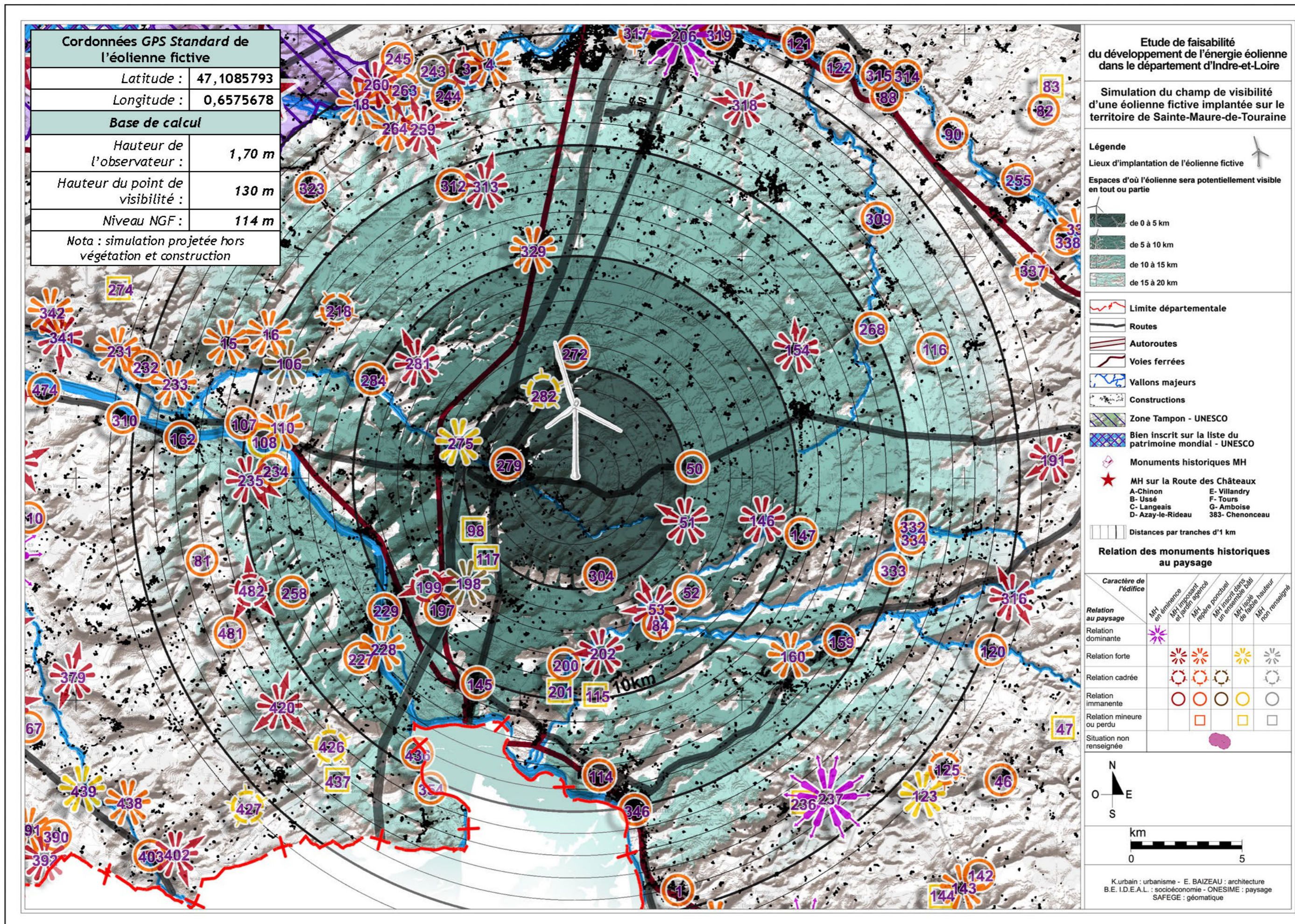




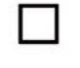


Fig. 219 : Simulation du champ de visibilité d'une éolienne de 130 mètres de haut implantée fictivement sur territoire de Sainte-Maure-de-Touraine

b. Implantation fictive à Cléré-les-Pins

SIMULATION D'IMPLANTATION DE GRANDES EOLIENNES						
<i>Contexte local</i>						
<i>Commune :</i>	Cléré-les-Pins					
<i>Unité de paysage :</i>	Les Gâtines du Nord-Ouest					
<i>Servitudes :</i>	- Contraintes aéronautiques militaires					
<i>Proximité des Monuments Historiques selon leur relation au paysage (en nombre)</i>		De 0 à 5 km	De 5 à 10 km	De 10 à 15 km	De 15 à 20 km	Total
<i>En relation dominante au paysage</i>		-	-	-	-	
<i>En relation forte au paysage</i>		2	2	7	5	16
<i>En relation cadrée au paysage</i>		1	4	1	1	7
<i>En relation immanente au paysage</i>		1	1	11	10	23
<i>En relation mineure au paysage</i>		-	-	-	3	3
Total		4	7	19	19	49
<i>Incidences en termes de paysage</i>						
<i>Dynamiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une nouvelle échelle de perception au sein des clairières - Renforcement des lignes de forces dans le paysage 					
<i>Enjeux</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de lisibilité dans un contexte très boisé de découverte de clairière à clairière - Éviter de déboiser et de créer des saignées pour implanter les éoliennes et profiter des grandes clairières qui existent déjà - pour implantation suivre les grandes lignes du relief formées par les lisières forestières - En fonction de la proximité à l'un de ces deux axes (D34 ou D959), l'implantation devra rechercher une certaine lisibilité pour une meilleure perception. - Beaucoup de milieux humides et donc potentiellement de flore et de faune à préserver - les perspectives de ce paysage ne portent pas loin, les grands traits de reliefs sont peu perceptibles : en cas d'implantation d'un parc il pourra être intéressant de travailler la taille des éoliennes pour chercher un alignement des nacelles, indépendamment du relief du socle 					
<i>Autres observations :</i>						
<ul style="list-style-type: none"> - Secteur fortement boisé - ZNIEFF de type 1 : complexe du Changeon et du Roumer - Deux à trois monuments historiques en relation forte avec le paysage à plus ou moins 5 km - Un monument historique axé à 6 km, dont le champ de visibilité est à vérifier. 						

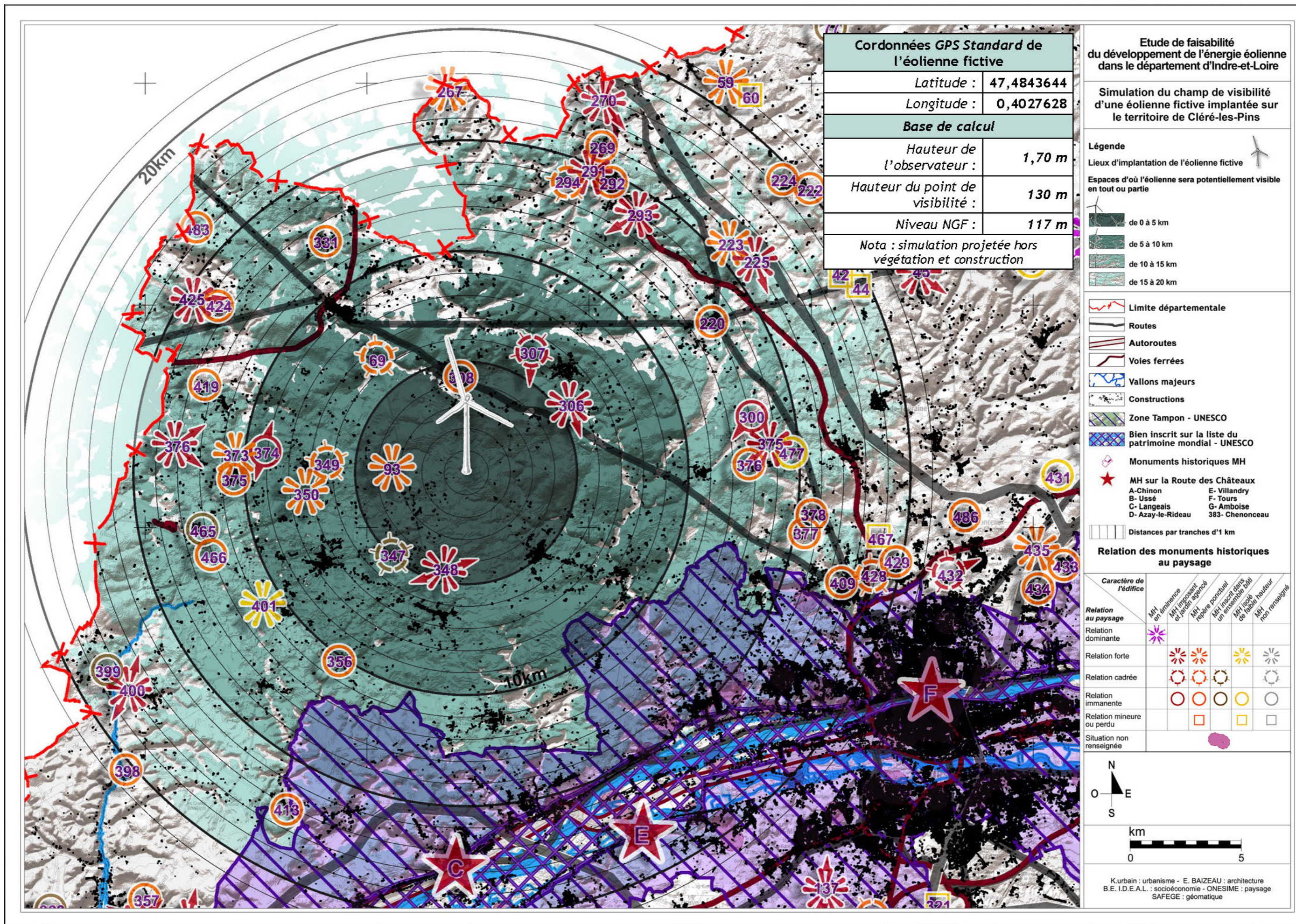







Fig. 220 : Simulation du champ de visibilité d'une éolienne de 130 mètres de haut implantée fictivement sur territoire de Cléré-les-Pins

c. Implantation fictive à Cigogné

SIMULATION D'IMPLANTATION DE GRANDES EOLIENNES						
Contexte local						
Commune :	Cigogné					
Unité de paysage :	Plateaux agricoles du centre Touraine (Champeignes)					
Servitudes :	- Contraintes aéronautiques militaires					
Proximité des Monuments Historiques selon leur relation au paysage (en nombre)		De 0 à 5 km	De 5 à 10 km	De 10 à 15 km	De 15 à 20 km	Total
<i>En relation dominante au paysage</i>		-	-	1	1	2
<i>En relation forte au paysage</i>		1	1	7	3	12
<i>En relation cadrée au paysage</i>		-	3	3	1	7
<i>En relation immanente au paysage</i>		4	10	18	11	43
<i>En relation mineure au paysage</i>		1	2	3	2	8
Total		6	16	32	18	72
Incidences en termes de paysage						
Dynamiques	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en avant de certaines lignes de force du paysages - La linéarité d'un projet renforce le côté horizontal de plateau tout en apportant une certaine verticalité 					
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> - Projet pourra souligner la linéarité des axes de découverte (dont l'A85 par exemple) - Forte proximité avec la vallée de l'Indre (et du Cher). Garder une lisibilité sur les déplacements d'un observateur de plateau à plateau mais aussi depuis les fonds de vallée, ne pas trop se rapprocher. 					
Autres observations :						
- ZNIEFF de type 2 : Plateau de Champeigne						

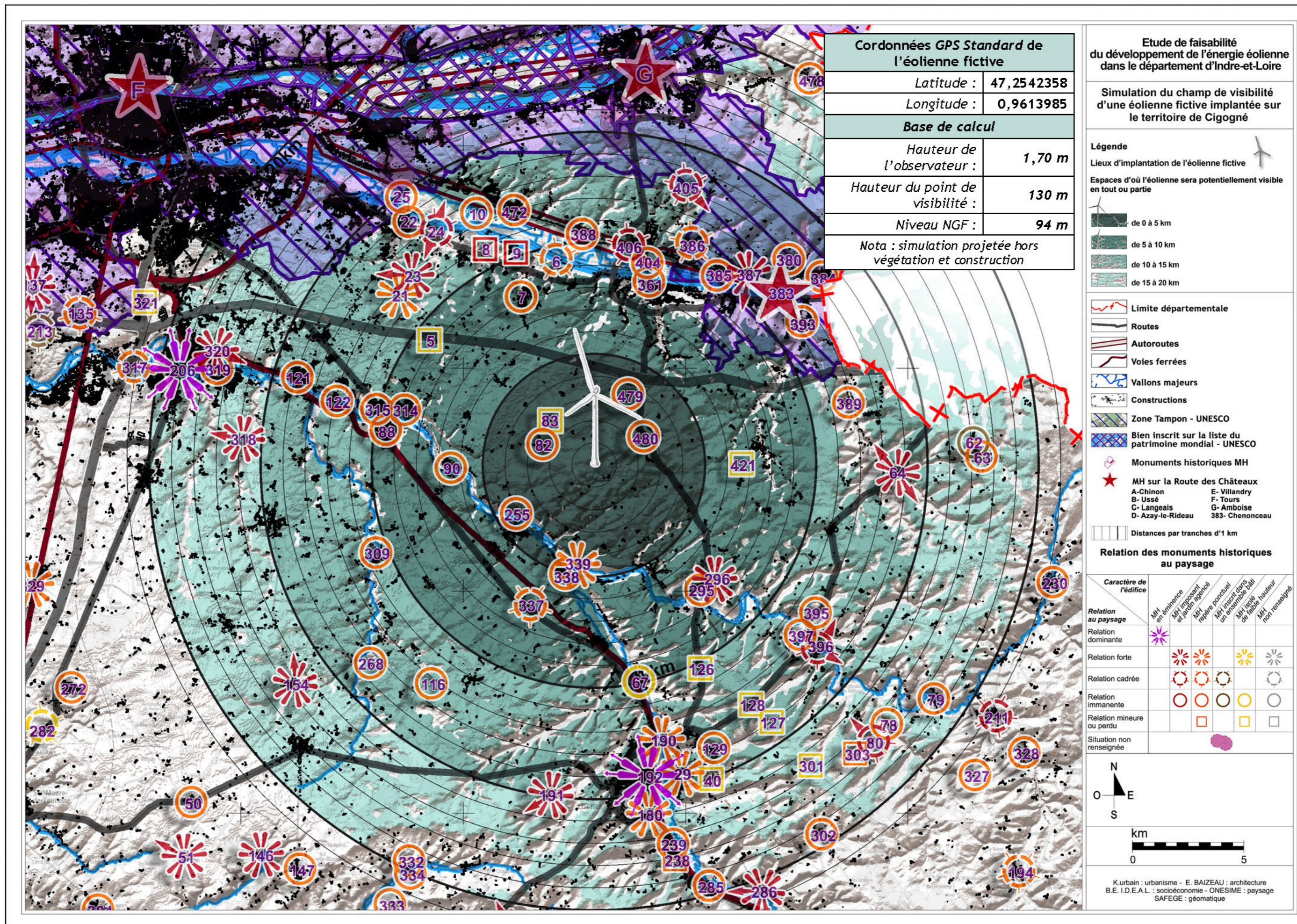




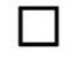


Fig. 221 : Simulation du champ de visibilité d'une éolienne de 130 mètres de haut implantée fictivement sur territoire de Cigogné

d. Implantation fictive à Bossay-sur-Claise

SIMULATION D'IMPLANTATION DE GRANDES EOLIENNES						
Contexte local						
Commune :	Bossay-sur-Claise					
Unité de paysage :	Gâtines de la Touraine du sud					
Servitudes :	- Néant					
Proximité des Monuments Historiques selon leur relation au paysage (en nombre)		De 0 à 5 km	De 5 à 10 km	De 10 à 15 km	De 15 à 20 km	Total
En relation dominante au paysage		-	-	-	3	3
En relation forte au paysage		-	4	3	3	10
En relation cadrée au paysage		-	1	1	2	4
En relation immanente au paysage		1	4	2	4	11
En relation mineure au paysage		-	-	1	2	3
Total		1	9	7	14	31
Incidences en termes de paysage						
Dynamiques	<ul style="list-style-type: none"> - potentiel d'intégration : possibilité d'inscrire le parc au sein de parcours avec présence de deux sentiers de randonnée à proximité - renforcement du côté linéaire des axes de découverte du département voisin de l'Indre 					
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler avec les horizons boisés du secteur - Garder une lisibilité d'implantation dans ce secteur relativement vallonné aux points de vue variés - Présence du château d'Azay le Ferron à 5 km - L'ajustement de la taille des éoliennes au sein d'un parc, l'alignement des nacelles devra faire écho au reliefs perceptibles dans les paysages ouverts 					
Autres observations :						
<ul style="list-style-type: none"> - En limite départementale avec l'Indre - Secteur fortement boisée, ZNIEFF de type 2 : forêt de Preuilly - Peu de monuments historiques dans un rayon de 5 km 						

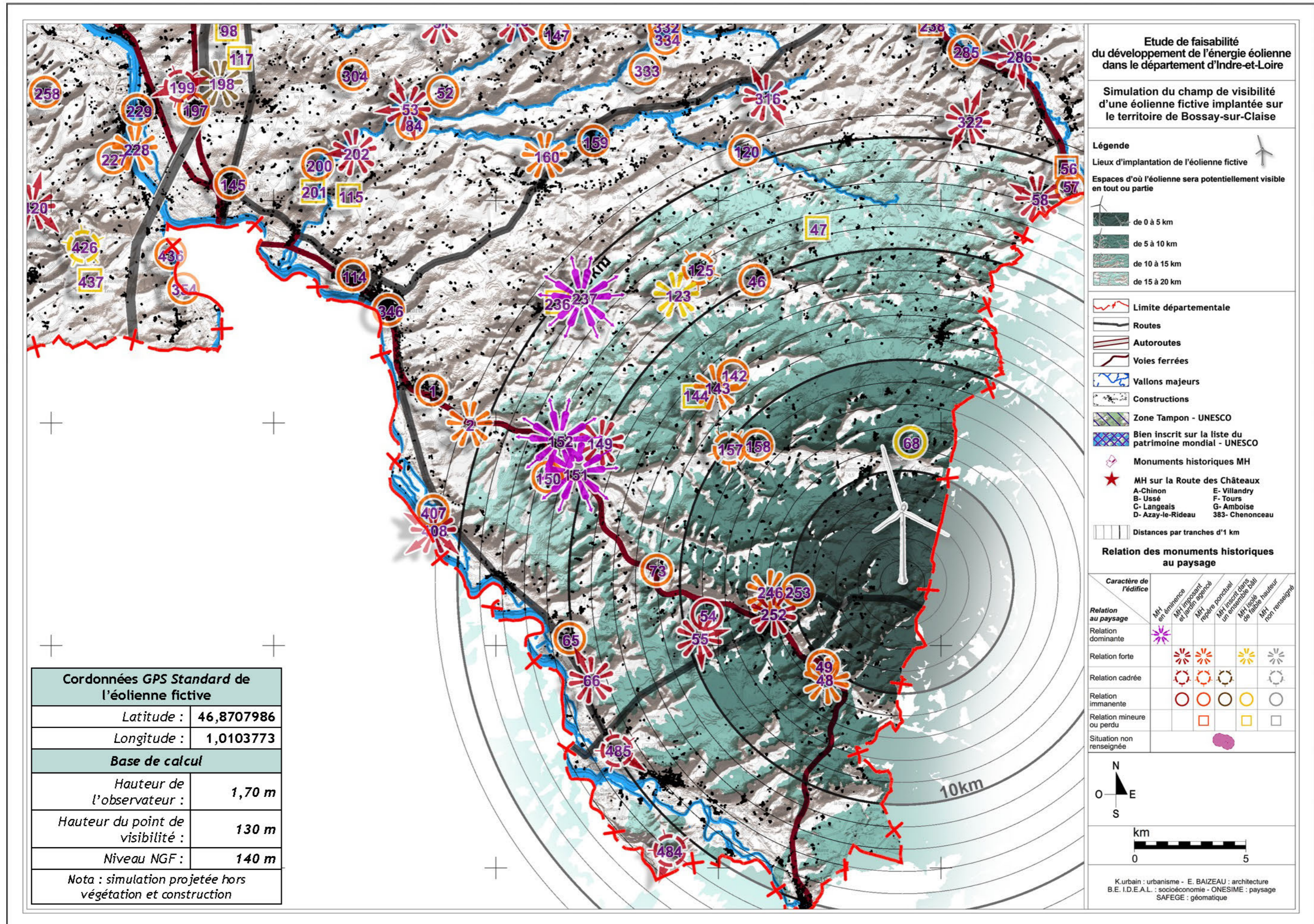







Fig. 222 : Simulation du champ de visibilité d'une éolienne de 130 mètres de haut implantée fictivement sur territoire de Bossay-sur-Claise

e. Implantation fictive à Yseures-sur-Creuse

SIMULATION D'IMPLANTATION DE GRANDES EOLIENNES						
Contexte local						
Commune :	Yseures-sur-Creuse					
Unité de paysage :	Gâtines de la Touraine du Sud					
Servitudes :	- Néant					
Proximité des Monuments Historiques selon leur relation au paysage (en nombre)		De 0 à 5 km	De 5 à 10 km	De 10 à 15 km	De 15 à 20 km	Total
<i>En relation dominante au paysage</i>		-	-	2	1	3
<i>En relation forte au paysage</i>		2	3	3	2	10
<i>En relation cadrée au paysage</i>		1	1	1	1	4
<i>En relation immanente au paysage</i>		1	4	3	2	10
<i>En relation mineure au paysage</i>		-	-	1	1	2
Total		4	8	10	7	29
Incidences en termes de paysage						
Dynamiques	- Si le projet respecte la linéarité de l'axe de la D725 ainsi que du relief à proximité il peut à proximité souligner ces lignes de force rectilignes Nord-est/Sud-ouest.					
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> - Enjeux de visibilité depuis le château de Preuilly-sur-Claise - Contexte boisé de grand bosquet : éviter au maximum de déboiser de nouveau secteurs pour y implanter des éoliennes, utiliser les grandes clairières qui existent déjà dans le contexte. - Les lignes de force du paysage (vallées, coteaux) s'orientent globalement nord-ouest / sud-est. Des éléments moins prégnants s'organisent perpendiculairement à ces éléments majeurs. L'implantation des éoliennes au sein d'un parc, entre les parcs, les alignements des nacelles gagneront faire écho à ces lignes de forces paysagères 					
Autres observations :						
- À proximité du département de la Vienne						

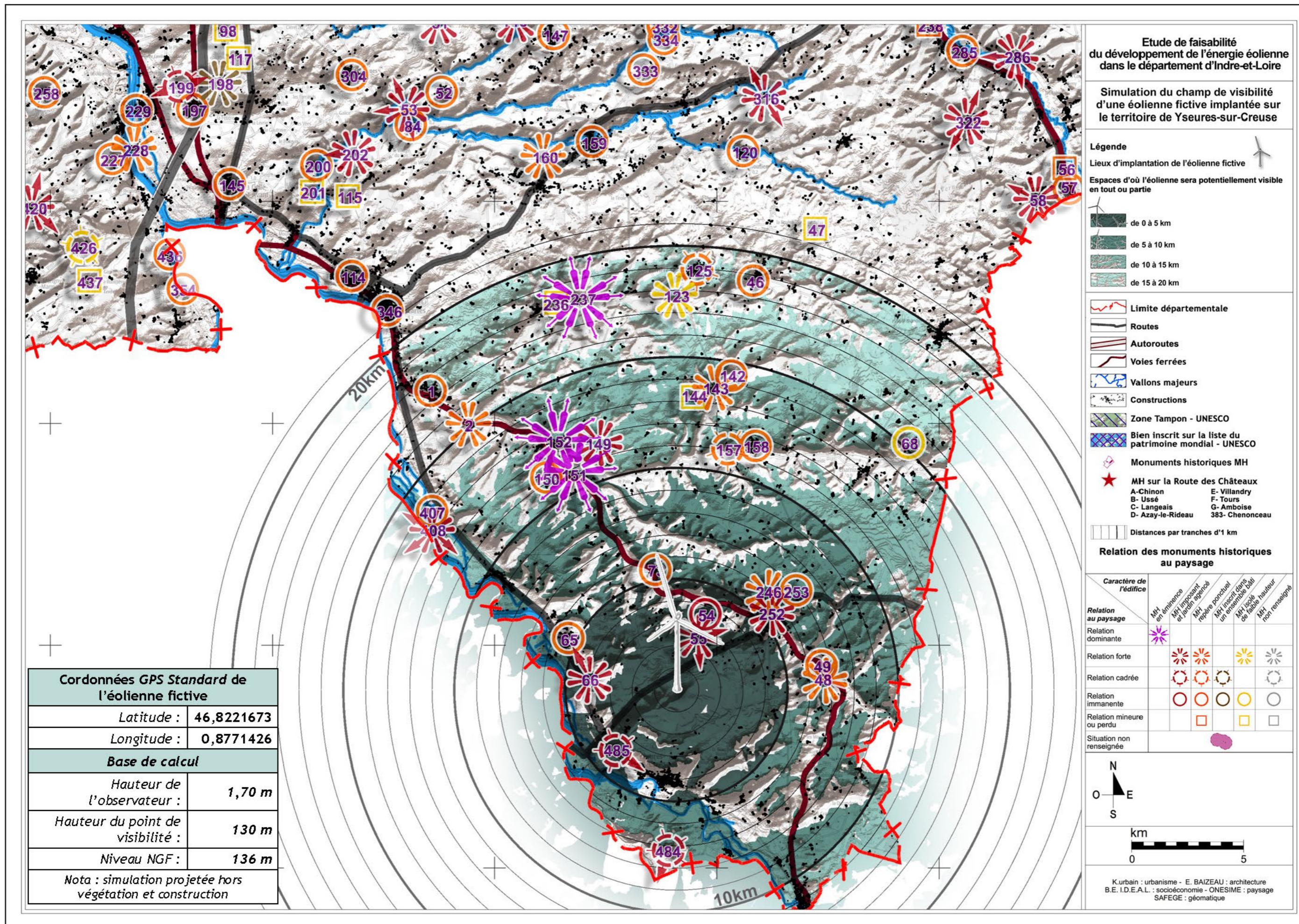




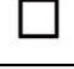


Fig. 223 : Simulation du champ de visibilité d'une éolienne de 130 mètres de haut implantée fictivement sur territoire de Yzeures-sur-Creuse

f. Implantation fictive à La Ferrière

SIMULATION D'IMPLANTATION DE GRANDES EOLIENNES						
Contexte local						
Commune :	La Ferrière					
Unité de paysage :	Les Gâtines du Nord					
Servitudes :	<ul style="list-style-type: none"> - Contraintes aéronautiques militaires - Centre d'émission ou de réception radioélectrique et secteurs de dégagement 					
Proximité des Monuments Historiques selon leur relation au paysage (en nombre)		De 0 à 5 km	De 5 à 10 km	De 10 à 15 km	De 15 à 20 km	Total
<i>En relation dominante au paysage</i>		-	1	-	1	2
<i>En relation forte au paysage</i>		-	-	2	5	7
<i>En relation cadrée au paysage</i>		-	1	1	-	2
<i>En relation immanente au paysage</i>		-	3	6	5	14
<i>En relation mineure au paysage</i>		-	-	2	2	4
Total		-	5	11	13	29
Incidences en termes de paysage						
Dynamiques	- Renforcement du caractère linéaire du plateau					
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> - Face au contexte ouvert du plateau garder une lisibilité du projet aussi sur les panoramas les plus éloignés - Souligner les grands bosquets forestiers présents à proximité - Étudier les covisibilités avec l'église de Saint Laurent et les réduire au maximum notamment depuis l'axe d'approche principal situé au sud (pas d'éolienne en covisibilité directe avec le clocher). - Trouver un accord entre l'horizontalité des paysages des grands panoramas et l'alignements des nacelles au sein d'un parc. Trouver une logique de covisibilité entre différents parc, en Indre et Loire ou avec les départements voisins. 					
Autres observations :						
<ul style="list-style-type: none"> - À près de 5 km du département du Loir-et-Cher - À près de 5 Km de Saint-Laurent-en-Gâtines 						

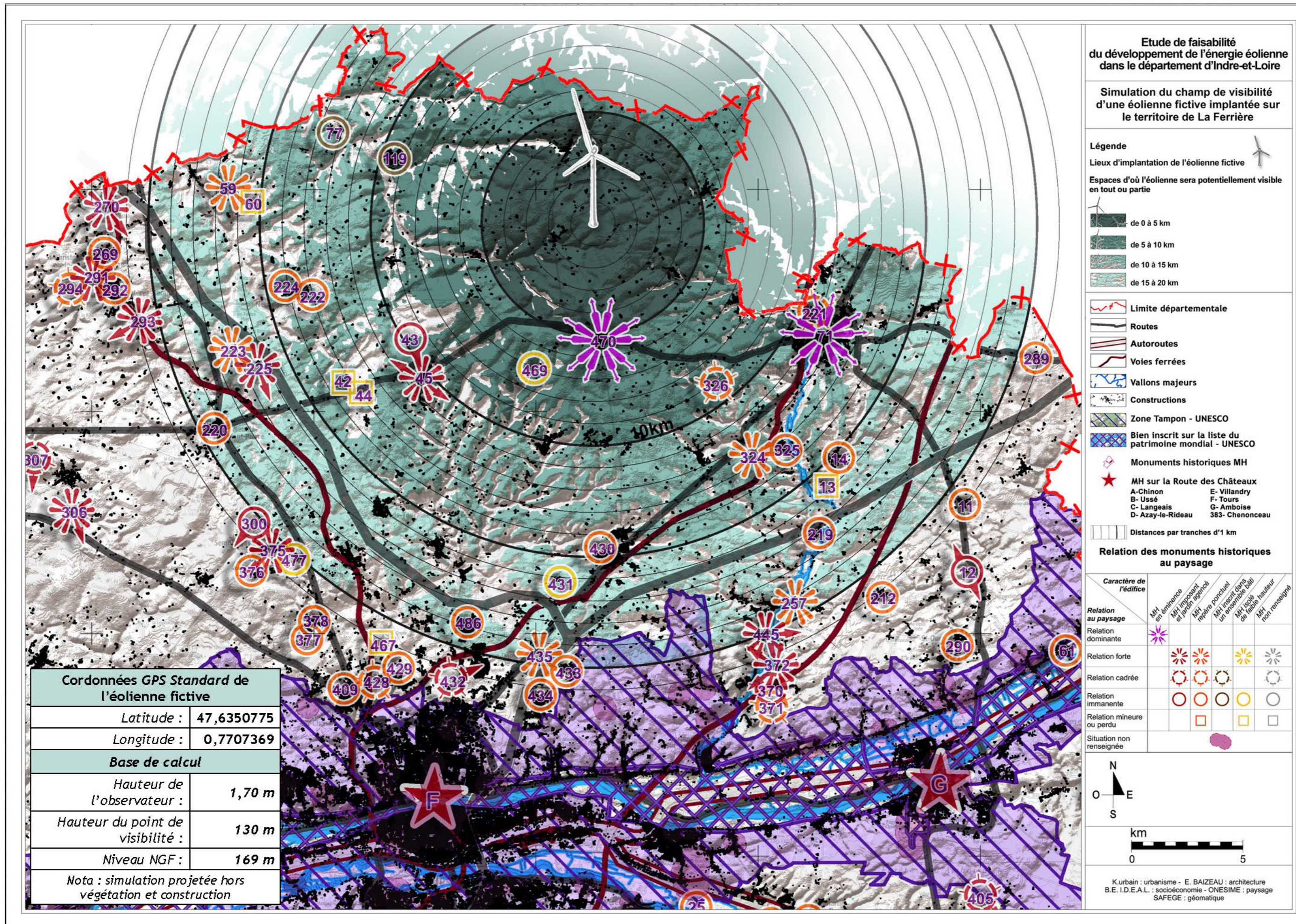




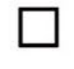


Fig. 224 : Simulation du champ de visibilité d'une éolienne de 130 mètres de haut implantée fictivement sur territoire de La Ferrière

g. Implantation fictive à Avrillé-les-Ponceaux

SIMULATION D'IMPLANTATION DE GRANDES EOLIENNES						
Contexte local						
Commune :	Avrillé-les-Ponceaux					
Unité de paysage :	Les Gâtines du Nord-Ouest / Le Savignéen					
Servitudes :	- Contraintes aéronautiques militaires					
Proximité des Monuments Historiques selon leur relation au paysage (en nombre)		De 0 à 5 km	De 5 à 10 km	De 10 à 15 km	De 15 à 20 km	Total
<i>En relation dominante au paysage</i>		-	-	-	-	
<i>En relation forte au paysage</i>		1	3	8	1	13
<i>En relation cadrée au paysage</i>		-	-	3	1	4
<i>En relation immanente au paysage</i>		2	5	6	4	17
<i>En relation mineure au paysage</i>		-	-	-	-	-
	Total	3	8	17	6	34
Incidences en termes de paysage						
Dynamiques	<ul style="list-style-type: none"> - Ponctuation du paysage de boisements par le projet éolien - Renforcement du caractère urbain du secteur via le projet éolien et la ligne Haute-tension perceptible depuis les grandes clairières - Souligner les relief Nord-Sud créés par les vallées de la Roumer et du Changeon à proximité 					
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> - Espaces fortement boisés, difficulté de créer un projet d'envergure sans déboiser de grands secteurs. - Se rapprocher au maximum de la ligne Haute-tension - Utiliser au maximum les micro-clairières existantes - Principaux axes de découverte situés dans des boisements donc peu de visibilité résultantes sur le projet éolien - Présence du Château de Gizeux, même si situé dans un milieu relativement boisé bien étudier les visibilités potentielles depuis le monument 					
Autres observations :						
<ul style="list-style-type: none"> - À proximité du département du Maine-et-Loire - À proximité de la Zone Tampon (UNESCO) du Val de Loire - Peu de monuments historiques à moins de 5 km - Secteur fortement boisé - À proximité de nombreuses zones sources de biodiversité - Situé au sein du PNR de LOIRE ANJOU TOURAINE 						

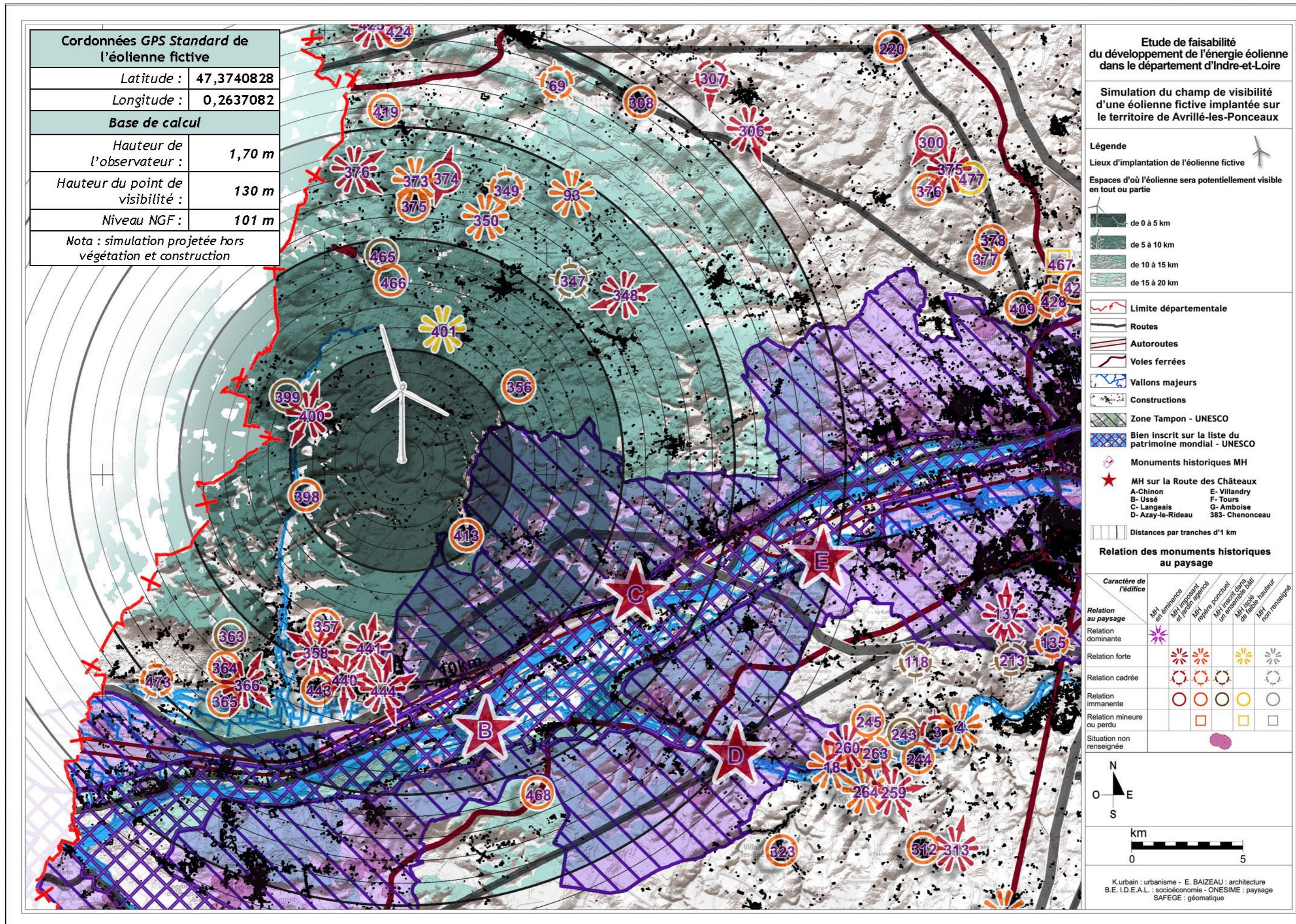




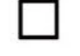


Fig. 225 : Simulation du champ de visibilité d'une éolienne de 130 mètres de haut implantée fictivement sur territoire d'Avrillé-les-Ponceaux

h. Implantation fictive à Loché-sur-Indrois

SIMULATION D'IMPLANTATION DE GRANDES EOLIENNES						
Contexte local						
Commune :	Loché-su-Indrois					
Unité de paysage :	Les Gâtines de la Touraine du Sud					
Servitudes :	- Contraintes aéronautiques militaires					
Proximité des Monuments Historiques selon leur relation au paysage (en nombre)		De 0 à 5 km	De 5 à 10 km	De 10 à 15 km	De 15 à 20 km	Total
En relation dominante au paysage		-	1	1	-	2
En relation forte au paysage		-	3	3	4	10
En relation cadrée au paysage		2	1	1	-	4
En relation immanente au paysage		-	7	4	4	15
En relation mineure au paysage		-	3	3	1	7
Total		2	15	12	9	38
Incidences en termes de paysage						
Dynamiques	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un projet de territoire car le secteur est un point haut du département qui sera potentiellement visible depuis très loin - Renforcement de la linéarité du plateau si le projet s'appuie sur les axes de découverte rectilignes à proximité. - Création d'une nouvelle échelle de perception au sein du plateau 					
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> - Enjeux des secteurs boisés : ne pas déboiser - utiliser les lignes des lisières de la forêt - garder un projet lisible sur les grands points de vue qui porteront au dessus de la cime des arbres. - Au sein de secteur boisé, le socle et les micro-reliefs sont peu lisibles dans le paysage : adapter en conséquence l'alignement des nacelles 					
Autres observations :						
<ul style="list-style-type: none"> - À proximité du département de l'Indre - Peu de monuments historiques dans un rayon de 5 km - À moins de 10 km de la cité royale de Loches - Secteur fortement boisé 						

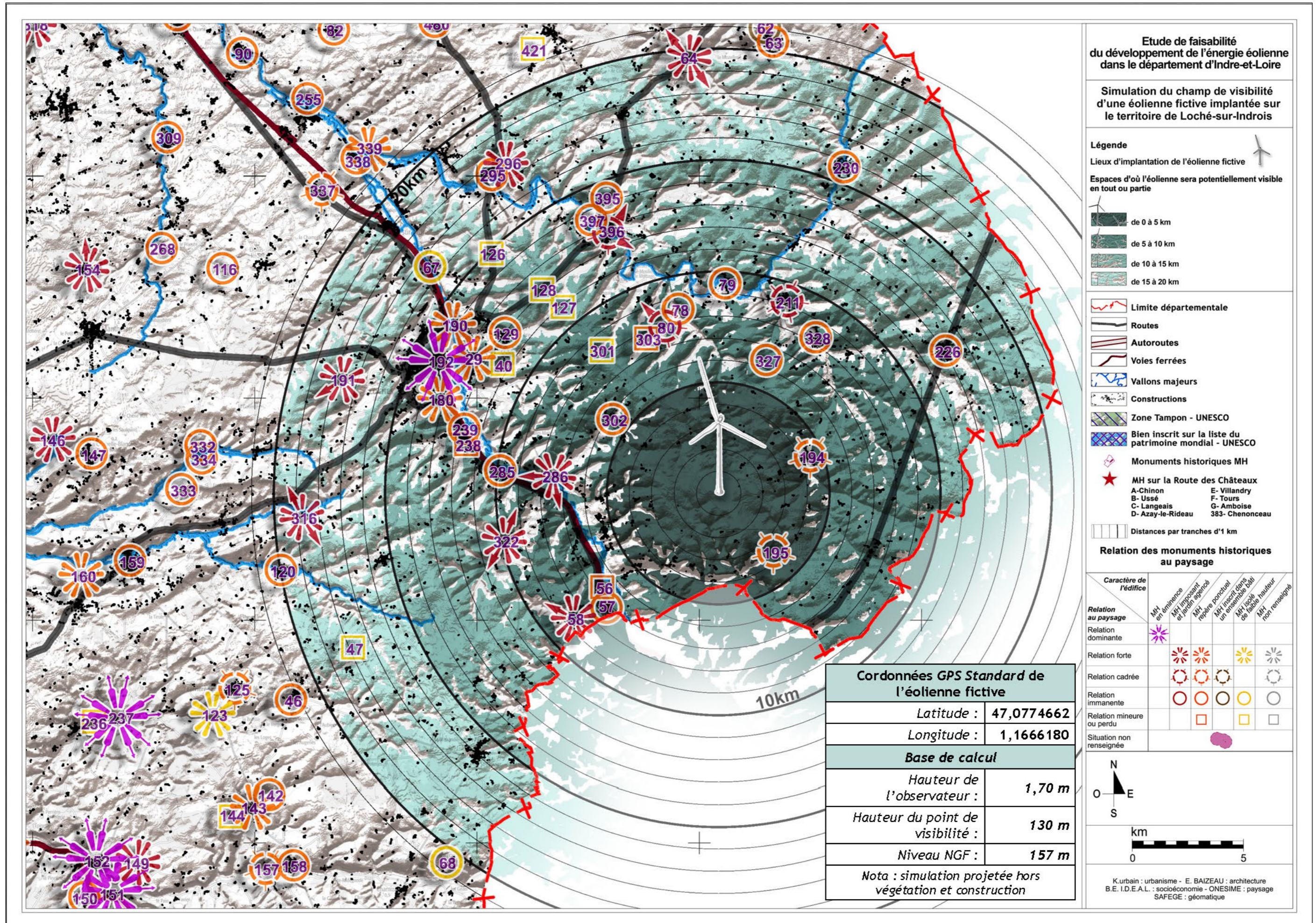









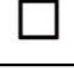


Fig. 226 : Simulation du champ de visibilité d'une éolienne de 130 mètres de haut implantée fictivement sur territoire de Loché-sur-Indrois

i. Implantation fictive à Saint-Branches

SIMULATION D'IMPLANTATION DE GRANDES EOLIENNES						
Contexte local						
Commune :	Saint-Branches					
Unité de paysage :	Plateaux agricoles du centre Touraine					
Servitudes :	- Contraintes aéronautiques militaires					
Proximité des Monuments Historiques selon leur relation au paysage (en nombre)		De 0 à 5 km	De 5 à 10 km	De 10 à 15 km	De 15 à 20 km	Total
<i>En relation dominante au paysage</i>		-	1	-	-	1
<i>En relation forte au paysage</i>		1	4	8	5	18
<i>En relation cadrée au paysage</i>		-	1	6	3	10
<i>En relation immanente au paysage</i>		-	5	13	14	32
<i>En relation mineure au paysage</i>		-	-	2	5	7
Total		1	11	29	27	68
Incidences en termes de paysage						
Dynamiques	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du côté industriel de ce plateau agricole - Lien avec les infrastructures routières et ferroviaires situées à l'ouest - Renforcement du caractère linéaire du plateau - Création d'un nouveau point d'appel sur le plateau (d'une dimension plus importante que pylône électrique, château d'eau, ...) 					
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> - Respect du paysage très linéaire des infrastructures dans le plateau dans l'implantation du projet, globalement orientées nord/sud - Proximité du chemin de Saint-Jacques de Compostelle 					
Autres observations :						
<ul style="list-style-type: none"> - À proximité de la RD 910 - À plus de 5 km au sud de Montbazou - Peu de monuments historiques dans un rayon de 5 km 						

j. Implantation fictive à Cheillé

SIMULATION D'IMPLANTATION DE GRANDES EOLIENNES						
Contexte local						
Commune :	Cheillé					
Unité de paysage :	Plateau de Chinon-Ruchard					
Servitudes :	<ul style="list-style-type: none"> - Contraintes aéronautiques militaires - Zone Tampon du bien inscrit à l'UNESCO - Parc Naturel Régional 					
Proximité des Monuments Historiques selon leur relation au paysage (en nombre)		De 0 à 5 km	De 5 à 10 km	De 10 à 15 km	De 15 à 20 km	Total
<i>En relation dominante au paysage</i>		-	-	-	1	1
<i>En relation forte au paysage</i>		-	6	13	8	27
<i>En relation cadrée au paysage</i>		-	1	4	4	9
<i>En relation immanente au paysage</i>		1	3	11	10	25
<i>En relation mineure au paysage</i>		1	-	1	-	2
Total		2	10	29	23	64
Incidences en termes de paysage						
Dynamiques	<ul style="list-style-type: none"> - Confortement du caractère linéaire de la route départementale D751 allant à Chinon - Secteur fortement boisé donc peu d'impact visuel à forte proximité.. 					
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> - Proximité des monuments de la vallée de la Manse et confluence avec la Vienne et étudier notamment la covisibilité avec la Roche de Tranchelion, vues depuis Langeais... - Enjeux liés aux secteurs boisés (déboisement-grandes lignes du relief formées par les lisières forestières, -etc). - Composer avec la proximité des vallées de la Vienne et de la Loire et les potentielles grandes visibilités depuis les plateaux situés en rive opposée. - Au sud paysages très horizontaux (vallée de la Manse) dans lesquels la présence éventuelles éoliennes créera une rupture d'échelle et devra donc être construite : alignement des éoliennes au sein d'un même parc, logique d'un parc à l'autre 					
Autres observations :						
<ul style="list-style-type: none"> - En frange de la Zone Tampon du Val de Loire - À proximité de la RD 751 						

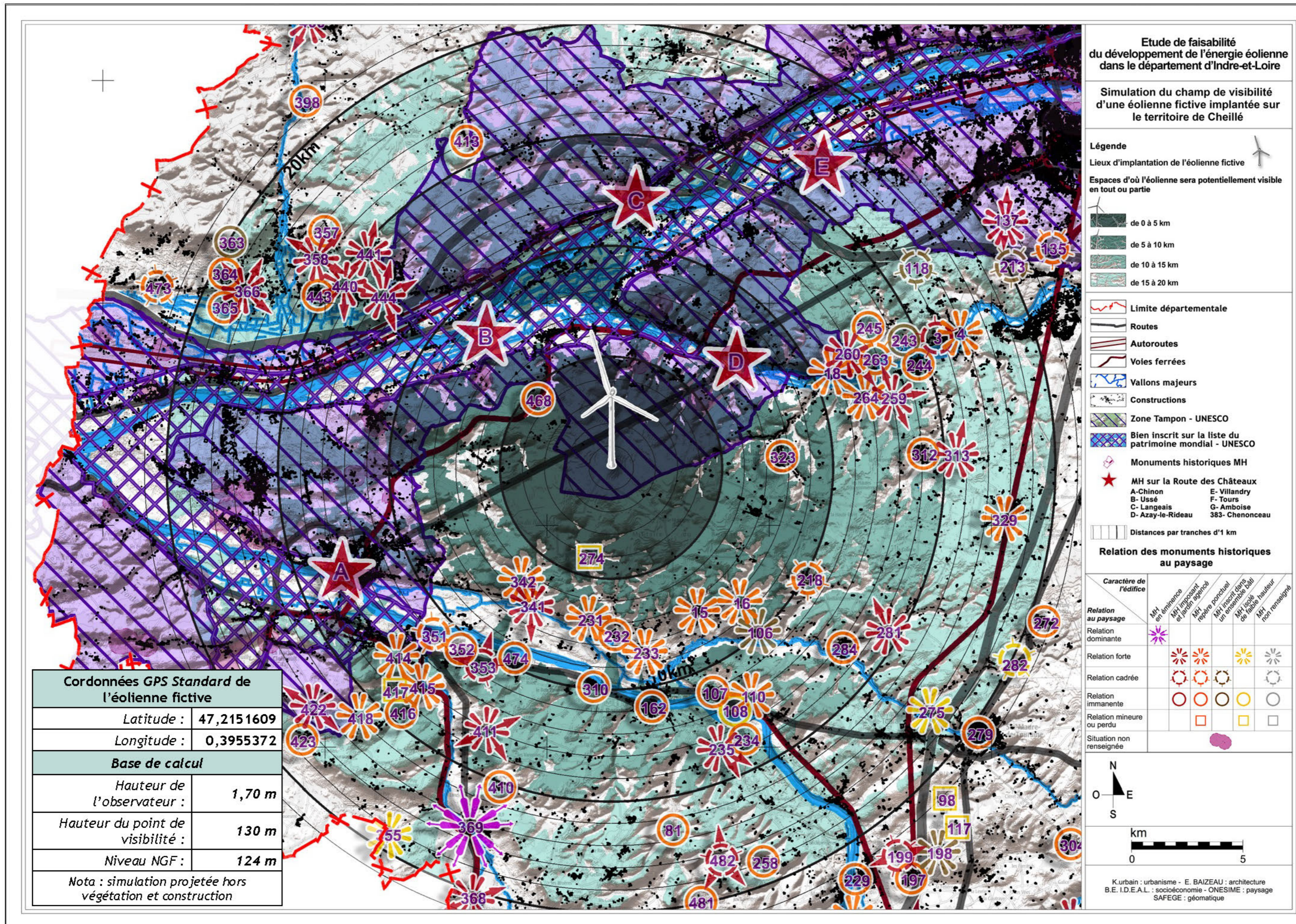




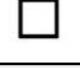


Fig. 228 : Simulation du champ de visibilité d'une éolienne de 130 mètres de haut implantée fictivement sur territoire de Cheillé

k. Implantation fictive à Avoines

SIMULATION D'IMPLANTATION DE GRANDES EOLIENNES						
Contexte local						
Commune :	Avoine					
Unité de paysage :	Confluence Vienne-Loire					
Servitudes :	<ul style="list-style-type: none"> - Contraintes aéronautiques militaires - Zone Tampon du bien inscrit à l'UNESCO - Parc Naturel Régional 					
Proximité des Monuments Historiques selon leur relation au paysage (en nombre)		De 0 à 5 km	De 5 à 10 km	De 10 à 15 km	De 15 à 20 km	Total
<i>En relation dominante au paysage</i>		1	2	-	1	4
<i>En relation forte au paysage</i>		-	5	5	6	16
<i>En relation cadrée au paysage</i>		-	1	3	-	4
<i>En relation immanente au paysage</i>		-	5	5	6	16
<i>En relation mineure au paysage</i>		-	-	2	-	2
Total		1	13	15	13	42
Incidences en termes de paysage						
Dynamiques	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du côté urbain de cet espace avec la centrale nucléaire et les lignes électriques haute-tension à proximité. - Renforcement de la linéarité des lignes de force du paysage - Les panaches de fumées de la centrale créent déjà sur cet espace un élément vertical d'importance 					
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les lignes de force Est-ouest liées à la vallée de la Loire, les axes de découverte (route de la levée etc) et les infrastructures artificielles (lignes HT) - Étudier la covisibilité avec la forteresse royale de Chinon depuis le plateau situé en rive opposé de la vallée de la Loire - Étudier les visibilités depuis le plateau situé en rive opposé de la vallée de la Loire (depuis Bourgueil notamment). 					
Autres observations :						
<ul style="list-style-type: none"> - À proximité de la route des Châteaux - Proximité de la centrale nucléaire de Chinon - A mon avis il faut noter ici que les contraintes réglementaires seront fortes du point de vue de la présence de la centrale nucléaire, de nombreuses lignes électriques et de la densité de la présence du bâti. 						

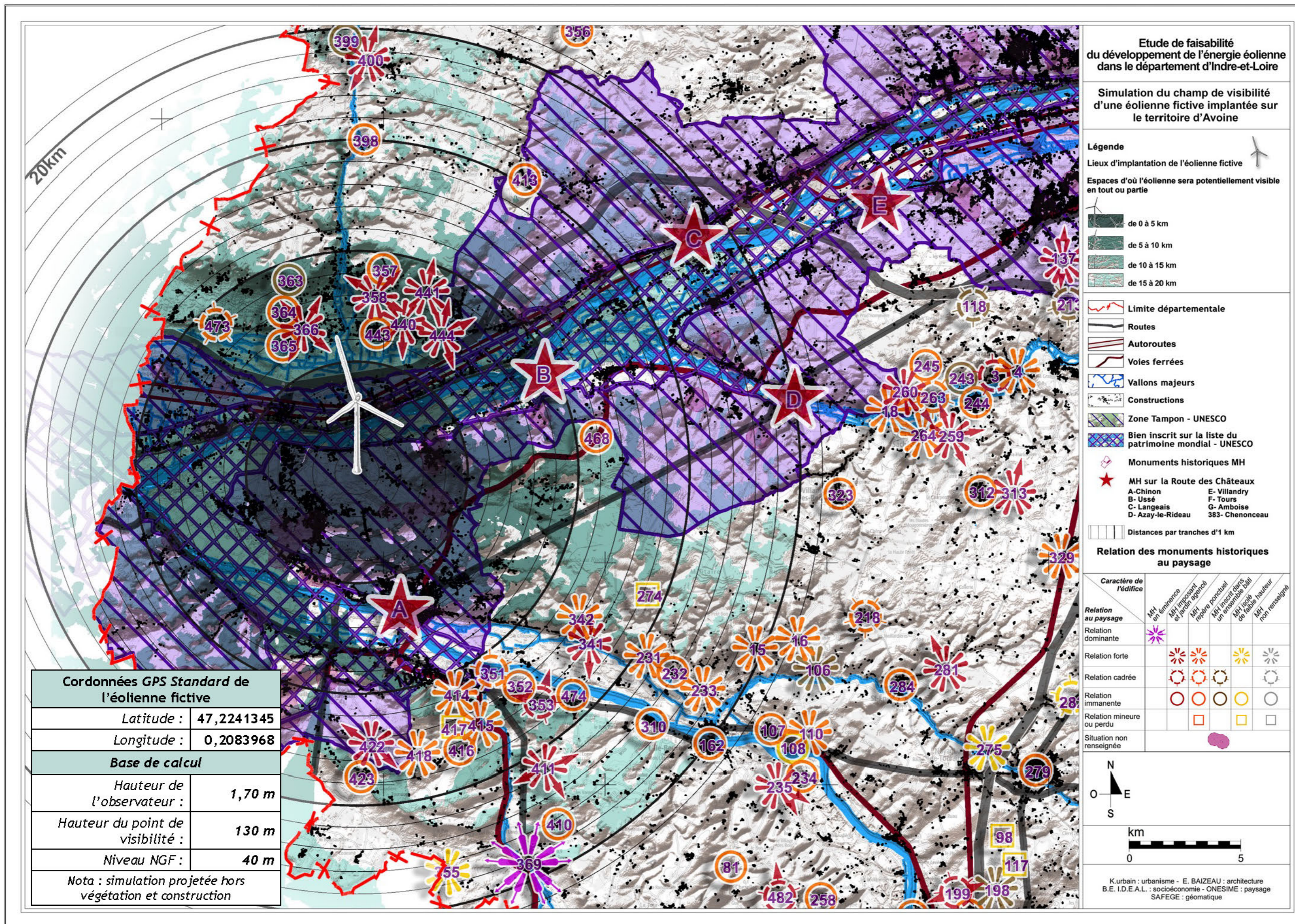


Fig. 229 : Simulation du champ de visibilité d'une éolienne de 130 mètres de haut implantée fictivement sur territoire d'Avoine

C. Les recommandations

1. En matière de développement de la production d'énergie éolienne

a. Changer d'échelle pour interroger à niveau le territoire des projets éoliens

Le cadre législatif indique que les communes et communautés de communes traitent des déclarations de travaux et des permis de construire concernant les éoliennes de 12 mètres et moins. Les dossiers concernant le grand éolien (considérant la machine, l'acheminement et le stockage industriels) passent par une procédure d'autorisation unique décidée et délivrée par le Préfet.

Intégrer des unités de production de petites hauteurs permet d'encourager des mouvements de résilience de l'éolienne, de réfléchir des projets participatifs, de limiter l'emprise des développeurs privés, et de réduire les nuisances perçues.

b. Optimiser les secteurs d'implantation

A partir d'un territoire où les secteurs d'implantation potentielle sont rares et la densité patrimoniale importante, il convient d'optimiser l'agencement des projets dans les emprises susceptibles d'accueillir un développement de la production d'énergie éolienne. Plutôt que de conduire à un second mitage de l'espace par le dispersement des aérogénérateurs, il est préférable de les grouper en un lieu commun. Cette orientation aura pour multiples effets de limiter les impacts paysagers sur l'ensemble du département, de canaliser l'enjeu d'insertion pour renforcer la justesse des réponses à apporter, notamment vis-à-vis des points de vue remarquables, et d'offrir une vitrine singulière sur cette nouvelle énergie.

c. Intégrer le parc éolien dans le dessin du grand paysage

Bouleversant le rapport d'échelle, les grandes éoliennes offrent de nouveaux points d'appel dans les panoramas. Il s'agit de créer des repères de perception élargie par une implantation qui renforce les traits géomorphologiques du territoire départemental ; comme les grandes ouvertures visuelles de ses quelques plateaux, les angles visuels modérés de ses clairières ou ses vallées, les lisières de boisements forestiers. Au-delà, l'implantation des grandes éoliennes doit se faire en lien avec l'environnement industriel et énergétique existant sur le territoire ; notamment les espaces agricoles de grandes cultures, les zones dédiées et les grandes voies (*routières, ferroviaires, fluviales, lignes à haute tension*). Il s'agit de rendre plus lisible, quel que soit la position et la distance de l'observateur, le paysage moderne de la production, la distribution et la consommation d'énergie, à des fins de sensibilisation aux enjeux de développement durable qu'elles constituent. Cette valorisation doit se faire sans compromettre l'environnement naturel et le paysage patrimonial distinguant l'Indre-et-Loire.

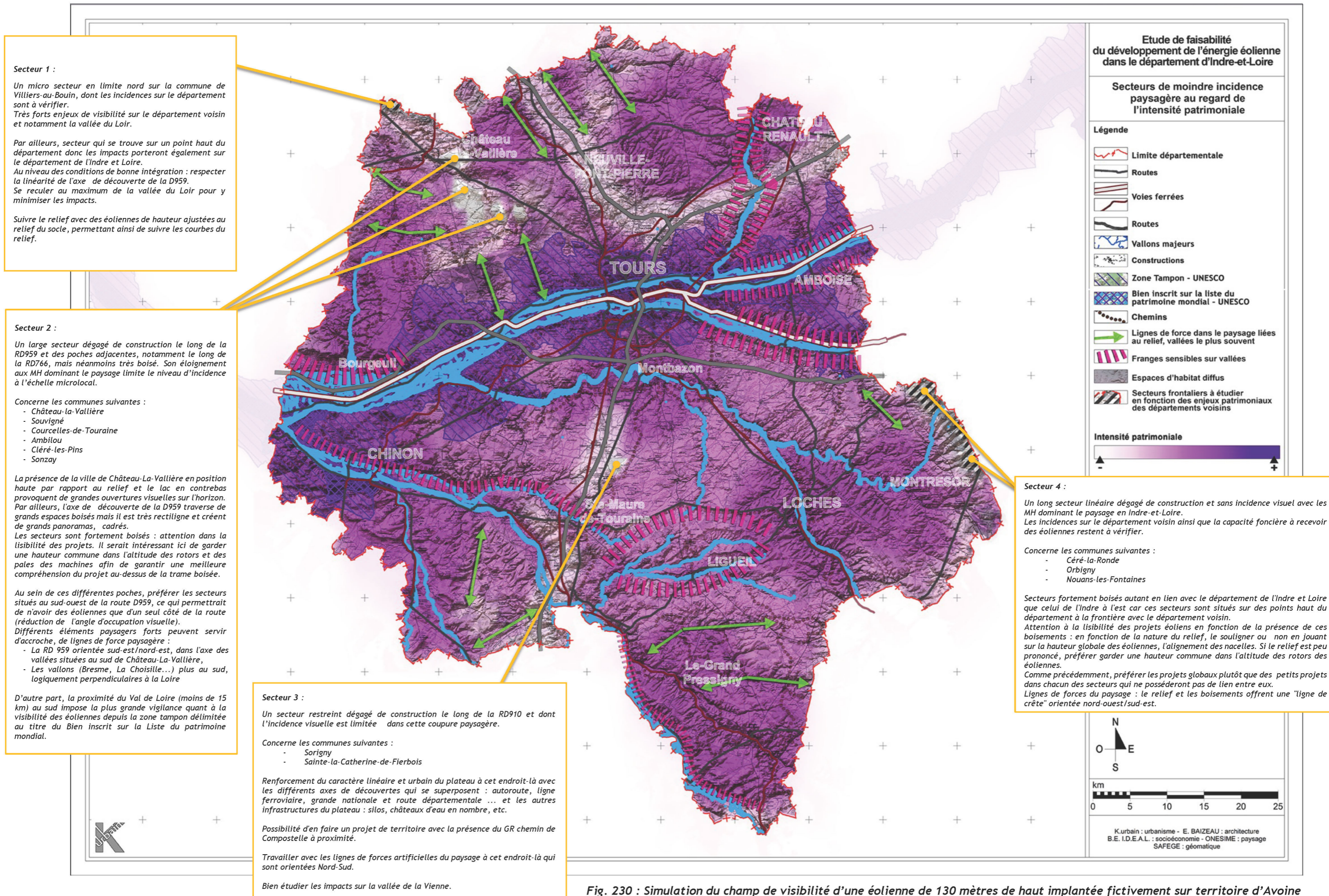
d. Vérifier le champ de visibilité des projets depuis certains monuments historiques

Pour limiter les insertions dans les points de vue remarquables, il est nécessaire d'imposer la vérification des champs de visibilité depuis tous les monuments historiques en relation forte et cadrée avec le paysage, situés jusqu'à 10 km du projet envisagé. Ces simulations peuvent intégrer le bâti et les masses boisées, mais un résultat sans ces composantes doit aussi être obtenu pour apprécier pleinement les incidences selon les saisons et en cas d'évolution de l'une ou de l'autre des composantes.

L'importance et l'étendue de son paysage patrimonial, la densité du bâti et les contraintes réglementaires aéronautiques, font de l'Indre-et-Loire un département plutôt défavorable au développement du grand éolien.

Néanmoins de rares secteurs de moindre incidence au regard des grands sites patrimoniaux ont été identifiés. Ils pourraient, sous certaines conditions, recevoir des parcs éoliens.

Les projets doivent faire l'objet d'une étude patrimoniale dynamique en trois dimensions, contenant des simulations réalistes depuis les monuments historiques immédiats et lointains susceptibles d'être impactés.



2. En matière de développement des énergies renouvelables

a. Poursuivre, dans le défi de la transition énergétique, la distinction de la Touraine

Même si les entrées vers l'Indre-et-Loire affichent l'industrialisation de la production des énergies renouvelables, il s'agit de continuer de distinguer le département par la qualité des lignes d'identité de ses paysages.

L'industrie a peu marqué le paysage de l'Indre-et-Loire. Par contre, la Touraine est reconnue, au niveau international, pour ces créateurs de génie des paysages du Jardin de la France. De par leur culture et leur nature, ses territoires peuvent être le berceau (et, à travers le tourisme, le porte étendard) de modes alternatifs ou innovants dans la transition énergétique.

b. Réfléchir les énergies renouvelables dans un projet global de territoire

Le caractère renouvelable et durable des énergies considère l'exploitation des ressources des territoires sans compromettre leur capacité à se renouveler. Il mesure tant la capacité de l'environnement naturel à se régénérer que les dynamiques locales (économiques, sociales et territoriales) qu'elle motive.

Face à l'expansion de l'aire urbaine de Tours, la reterritorialisation des sources de production de l'énergie renforcerait l'équilibre et les solidarités territoriales. La proximité de la production devrait induire une plus grande préoccupation d'alternatives aux modes de vie et aux pratiques du vivre ensemble périurbains, caractérisés par le détachement de ces territoires, périphériques.

c. Considérer, à partir des paysages, des modes de production intégrés et appropriés

La motivation citoyenne des acteurs à agir pour la transition énergétique, la complémentarité des sources de production d'énergie (y compris nucléaire) reconnues par les acteurs et décideurs du territoire, l'actualité de de nouveaux projets d'aménagement et de paysages (projets de revitalisation des centres anciens et de valorisation de l'espace rural) constituent des opportunités pour la production intégrée d'énergie renouvelable dans les territoires de l'Indre-et-Loire.

Défini comme le rapport à notre environnement, le paysage est un bien commun, perçu individuellement. Il appartient à tous, évolue et détermine nos manières d'habiter et de vivre notre territoire. Il convient d'avoir une approche participative, rétrospective et prospective, de l'énergie pour raconter sa contribution au paysage d'aujourd'hui et envisager le paysage souhaité demain dans une optique de développement durable.

La mise en paysage de l'énergie permet de reconnaître son empreinte dans le dessin du paysage (l'énergie fossile a eu une incidence sur les dynamiques du paysage, y compris de l'Indre-et-Loire). Sur le territoire de la Touraine empreint d'une culture du paysage, la mise en scène de l'environnement énergétique permet de continuer de penser le paysage et non le subir. Elle doit mettre en résonance les éléments, en accord de sens, de sensation et de signification.

d. Inciter à une sobriété et une efficacité énergétique des projets

Les ressources de production et l'ensemble des consommations, d'énergie, d'eau et de terres doivent être considérées. L'analyse complète de chaque territoire de projet doit tenir compte des enjeux et de stratégies engagées.

Des territoires à énergie positive respectueux du paysage patrimonial tourangeau sont possibles en Indre-et-Loire par le mix-énergétique. Les avancées technologiques offrent de nouveaux gisements de production thermique (rayonnement solaire, chaleur des appareils), mécanique (eau, vent, flux humains) ou chimique (biomasses), dont les appareils peuvent être intégrés au bâti et mobilier urbain. Les limites restent encore la capacité de stockage des énergies ainsi produites. Comme pour les grandes éoliennes, il convient également d'analyser les coûts de production et l'empreinte écologique de ces machines et matériaux.

Cette proximité devrait avoir un impact sur la consommation d'énergie et renforcer l'efficacité des recommandations en matière de logements (isolation des bâtiments, mode et température de chauffage), de déplacements (doux, collectifs), d'usages des appareils électriques (réduction, contrôle d'intensité, mise en veille, désactivation).

L'Indre-et-Loire peut devenir un département exemplaire en matière d'énergie renouvelable, de par la qualité et le rayonnement de ses paysages patrimoniaux et par l'aspiration des acteurs locaux tant à leur valorisation qu'à l'inscription du territoire dans la transition énergétique.

Par l'élaboration et la mise en place de projets à l'échelle de ses territoires, le département inscrirait de façon durable les changements vertueux de production et de consommation d'énergie électrique.

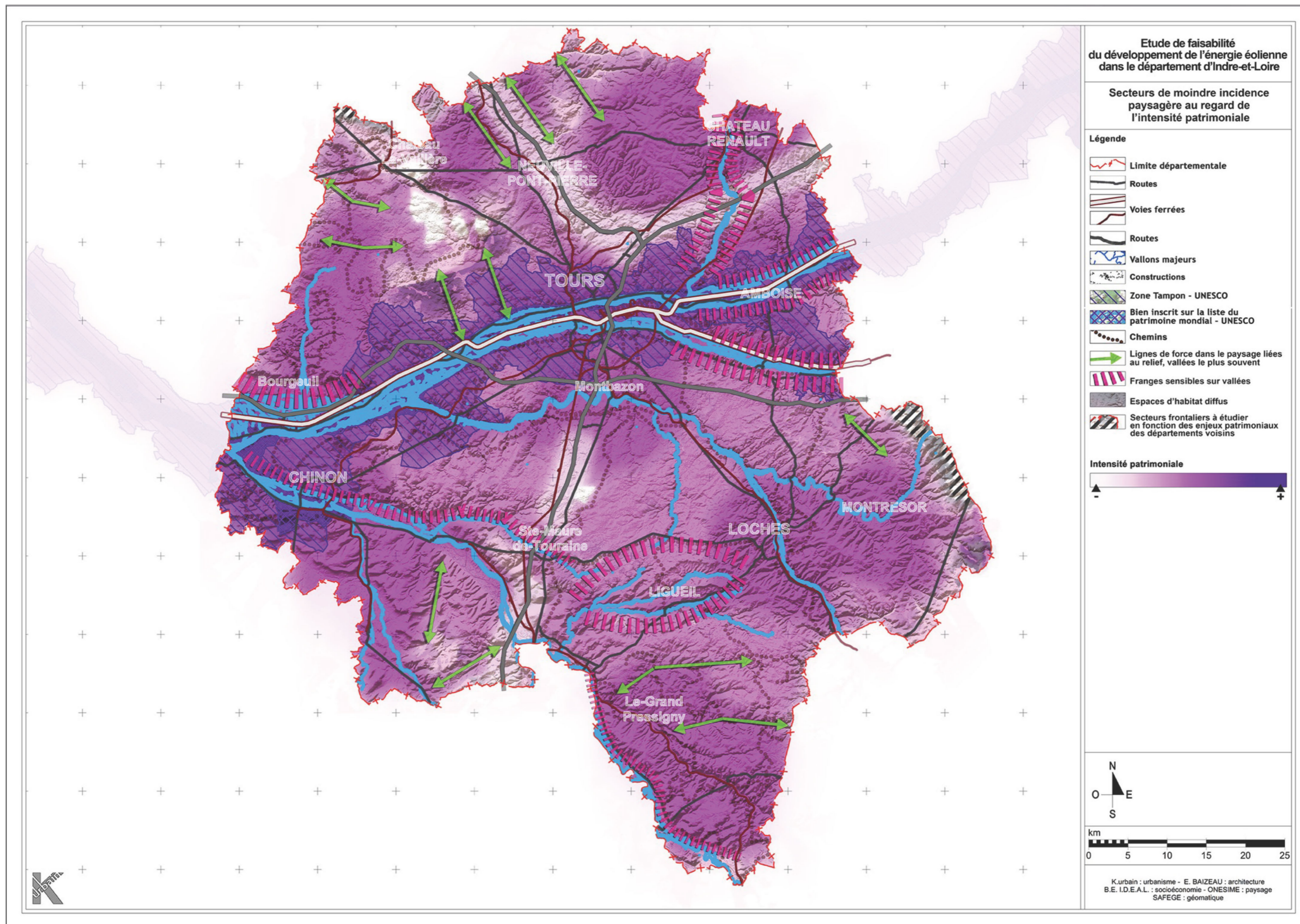


Fig. 231 : Simulation du champ de visibilité d'une éolienne de 130 mètres de haut implantée fictivement sur territoire d'Avoine